

**SAHARA OCCIDENTAL**  
**L'ALGÉRIE RÉPOND**  
**AU MAROC**

Page 3

**CONSTAT DE LA BM SUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE**  
**LA CROISSANCE**  
**"EST BIEN PARTIE" EN 2017**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 3211 | Ven. 13 - Sam. 14 octobre 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN**

**RENCONTRE**  
**ZETCHI-ANCIENS**  
**SÉLECTIONNEURS**  
**NATIONAUX**  
**À SIDI-MOUSSA**



Pages 12-13

**ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ**

# HAZBELLAOUI PRÉPARE SA RÉFORME



*Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, a annoncé, jeudi à Boumerdès, la préparation en cours d'un projet portant des propositions concrètes pour la réorganisation des services de santé, à travers le pays, qui sera bientôt soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, a-t-il assuré.*

Page 4

**MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961:**  
**"COUPABLE, L'ÉTAT**  
**FRANÇAIS DOIT RÉPARATION"**

Page 5

**MÉDECINS EXTRA-UE EN FRANCE**  
**38 % SONT**  
**DES ALGÉRIENS**

Page 4



10

**bombes de confection artisanales détruites dans la wilaya de Aïn-Defla.**

13

**soldats tués dans des combats au Yemen contre les Houthis.**

21

**morts déplorés dans les violents incendies déclarés en Californie.**

## Tenue du 24<sup>e</sup> congrès de la Sacot début décembre à Oran

Le 24<sup>e</sup> congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers. Cette édition propose deux thèmes : "Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant". Le choix de ces deux thèmes n'est pas fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude qui représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication. Cette rencontre scientifique regroupera des spécialistes en orthopédie et traumatologie des quatre coins du pays, ainsi que des spécialistes étrangers qui viendront exposer leurs expériences en la matière ainsi que les nou-



veautés de cette spécialité. Un riche programme est concocté pour les trois jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales et affichées entre autres.

## Coup d'envoi à Mostaganem du tournoi international de tennis juniors à Mostaganem



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a donné, mardi dernier à Salamandre, dans la wilaya de Mostaganem, le coup d'envoi de la 2<sup>e</sup> édition du Tournoi international de tennis (ITF) juniors (messieurs et dames). Dans une allocution pour la circonstance, le ministre a

souligné que "la wilaya de Mostaganem traduit les efforts des pouvoirs publics dans le domaine développement du sport et de promouvoir des activités de jeunesse". Le ministre œuvre à donner "leur chance à toutes les wilayas du pays pour organiser des compétitions sportives internationales en impliquant des sportifs locaux afin de promouvoir l'image de l'Algérie sur la scène internationale, surtout à travers de telles rencontres internationales de haut niveau", a affirmé El Hadi Ould Ali ajoutant que "cette compétition constitue une opportunité pour renforcer le parcours de jeunes joueurs dans un climat de jeu propre, d'amitié et du respect de l'Autre qui sont des valeurs portés par le sport". Les éliminatoires et les entraînements des participants se déroulent au niveau de quatre courts du complexe sportif de tennis de Salamandre. Les finales devaient avoir lieu du 10 au 14 octobre en simple et double.

## Lancement de la 1<sup>re</sup> promotion MBA à l'Inped de Boumerdès

L'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) de Boumerdès a lancé la première promotion du Master of business administration (MBA) destinée aux managers et cadres supérieurs des entreprises nationales économiques et industrielles. Dans son allocution à l'issue de la cérémonie de lancement de cette nouvelle offre de formation, à laquelle était présent le représentant du ministre de l'Industrie et des Mines, la directrice générale de l'Inped, Asmani Fouzia, a fait savoir que ce "MBA est le fruit d'une coopération entre son établissement et l'université canadienne de Montréal, qui se décline en trois parcours MBA Général, MBA Finance et MBA Gestion des ressources humaines". Ce MBA est, également, le fruit d'une expérience de plus de 50 ans acquise par l'Inped dans la formation supérieur en management au profit des entreprises et institutions. D'une durée de 18 mois cette formation est destinée aux cadres et managers titulaires d'une licence ou d'un ingénieur au minimum, avec une expérience professionnelle d'au moins 5 années. Cette formation ambitionne de doter les ressources humaines bénéficiaires, des connaissances les plus



récentes dans le domaine du management, qui leur permettront l'acquisition des habilités et compétences susceptibles de relever le niveau de performance de leurs entreprises et institutions.

## Masaya Fujiwara : ambassadeur du Japon en Algérie

"Le Japon considère l'Algérie comme un partenaire stratégique et un acteur principal garant de la stabilité dans la région. Toutes les conditions sont réunies pour établir une coopération stratégique entre les deux pays".

D  
I  
X  
I  
T

## Un passager avait dans le rectum... un kilo d'or

La douane sri-lankaise a interpellé un passager qui s'apprêtait à embarquer avec difficulté dans un avion pour l'Inde avec près d'un kilogramme d'or dans le rectum.

Dimanche, le comportement suspect d'un Sri-Lankais de 45 ans a attiré l'attention des gardes de l'aéroport de Colombo.

"On l'a appelé pour un examen plus approfondi après que les douaniers eurent remarqué qu'il marchait avec difficulté et semblait avoir mal", a déclaré à l'AFP Sunil Jayaratne.

La fouille a révélé que le suspect avait, enfoncé dans le postérieur, de l'or enveloppé dans du plastique. Les policiers en ont sorti sept petits lingots et six chaînes, l'ensemble étant valorisé à 4,5 millions de roupies (36 000 dollars canadiens). L'homme travaillait comme mule pour un réseau de trafiquants et s'est vu infliger une amende de 100.000 roupies (800 dollars). La marchandise a été saisie.

La contrebande d'or au Sri Lanka intervient généralement pour blanchir de l'argent ou transférer des fonds provenant du trafic de drogue.

## Deux détenus conviés à un dîner avec le... pape en profitent pour s'évader

Deux détenus conviés à partager un dîner avec le pape lors de son dernier voyage à Bologne, en Italie, ont profité de ce rendez-vous pour disparaître dans la nature, ont rapporté mercredi des médias italiens.

Les deux Napolitains introuvables faisaient partie d'un groupe d'une vingtaine de détenus à participer au déjeuner en présence du pape François le 1<sup>er</sup> octobre.

Ils séjournaient dans une structure alternative à la prison et axée sur la réinsertion près de Modène, abritant des pensionnaires jugés socialement dangereux et des toxicomanes, explique l'agence de presse AGI.

Les versions divergent dans les médias pour savoir si les deux hommes ont pris le temps ou non de déjeuner avec le pape argentin avant de fausser compagnie aux bénévoles qui les encadraient.

Le pape François, très sensible à la situation des détenus, en rencontre régulièrement durant ses déplacements en Italie et à l'étranger.

SAHARA OCCIDENTAL

# L'Algérie répond au Maroc

*La décolonisation du Sahara occidental est "une question urgente et cruciale" pour la stabilité de la région, a indiqué l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Onu, Sabri Boukadoum, affirmant qu'il n'y a pas d'alternative au respect de l'exercice du droit à l'autodétermination.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

**L**'n'y a pas "d'alternative au respect de la doctrine établie par l'Onu sur la décolonisation. Nous ne pouvons pas rester silencieux", a déclaré M. Boukadoum à la quatrième commission de l'Onu chargée de la décolonisation.

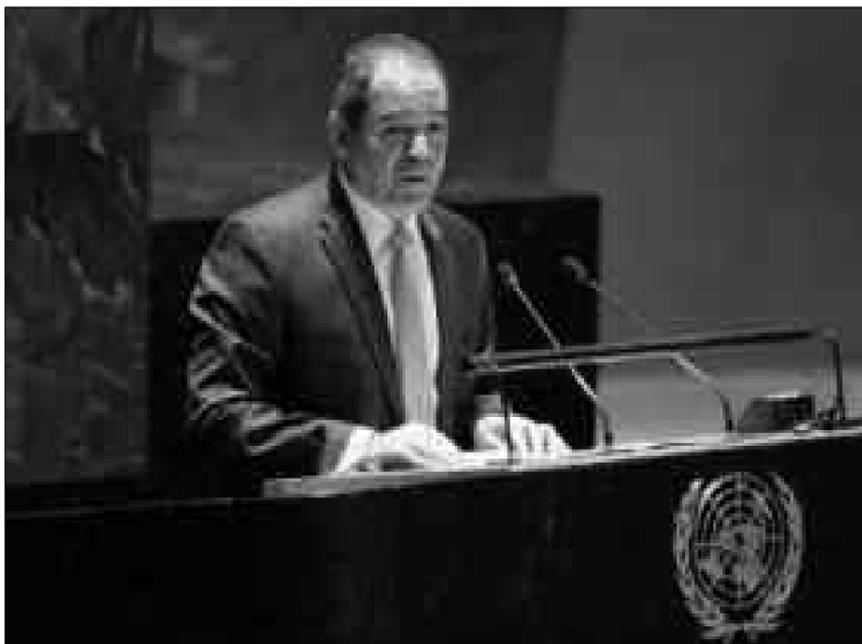
"Pour l'Algérie, la résolution du conflit du Sahara occidental est une question urgente et cruciale, pour la stabilité, le progrès et l'intégration du Maghreb, seule sous-région d'Afrique qui ne connaît pas encore un tel processus", a affirmé le diplomate algérien.

Et "comme disait José Martí", a-t-il poursuivi, "Nous sommes libres de ne pas être mauvais mais nous ne pouvons pas être indifférents à la souffrance humaine".

M. Boukadoum a estimé "déplorable" qu'en 2017 il reste encore 17 territoires non autonomes à décoloniser, jugeant "épouvantable" que les discussions à la commission portent encore sur "les mérites des restes du colonialisme", de la domination, de l'asservissement des peuples et de la spoliation de leurs richesses.

"Notre débat devrait se focaliser sur la façon de mettre fin rapidement et pacifiquement aux situations de colonialisme et non pas (s'interroger) si le colonialisme a des effets positifs, pour nous c'est un non-sens", a regretté l'ambassadeur.

La troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme tire à sa fin sans qu'aucun progrès ne soit réalisé dans le processus de décolonisa-



tion des 17 territoires non autonomes, a-t-il dit en substance.

"Allons-nous léguer à la génération future une quatrième décennie? Une cinquième décennie? Ce ne serait plus un combat mais une fête! Allons-nous célébrer le colonialisme dans cinquante ans?", s'est-il indigné.

L'ambassadeur a tenu à souligner devant la commission que le statut du Sahara occidental ne souffrait d'aucune ambiguïté. Il s'agit bel et bien d'une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis plus de 50 ans.

Dans sa réponse à son homologue marocain, Omar Hilale, qui a prétendu

que l'avis consultatif de la Cour de justice internationale de 1975 reconnaissait l'union des tribus du Sahara avec le peuple marocain dans leur allégeance au roi du Maroc, l'ambassadeur a précisé que la Cour avait confirmé sans équivoque le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Pour lui rafraîchir la mémoire, l'ambassadeur Boukadoum a invité son homologue marocain à relire cet avis consultatif qui a conclu à l'inexistence de lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc qui puisse empêcher la mise en œuvre de la résolution 1514 portant sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

"Toutes les résolutions de l'Onu sur le Sahara occidental adoptées à la fois par l'assemblée générale et par le Conseil de sécurité ont réaffirmé de façon constante et sans équivoque la nature juridique de ce conflit ainsi que le principe d'autodétermination à mettre en œuvre", a-t-il rappelé.

L. B.

## BRACELET ÉLECTRONIQUE Le projet de loi bientôt devant l'APN

Un projet de loi permettant aux condamnés d'exécuter une partie de leur peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire par l'introduction du "placement sous surveillance électronique" à travers le port d'un bracelet électronique, sera présenté prochainement devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le projet de loi, qui a pour objet de compléter la loi 05-04 du 6 février 2005 portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion des détenus, prévoit d'introduire un régime du placement sous surveillance électronique, déjà introduit dans la législation nationale en 2015, en matière de contrôle judiciaire et prévoit d'élargir ce régime à l'aménagement de la peine, lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet de loi dont une copie a été obtenue par l'APS.

Il est ainsi entendu par placement sous surveillance électronique un procédé qui "permet au condamné d'exécuter toute ou partie de la peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire" (art 150 bis). Le placement sous surveillance électronique "consiste en le port par le condamné d'un bracelet électronique, qui permet de détecter sa présence au lieu de son assignation fixé dans la décision de placement rendue par le juge d'application des peines".

Le texte tient compte dans l'exécution du placement sous surveillance électronique "du respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie privée de la personne concernées".

Le projet de loi fixe également les modalités et procédures de placement sous surveillance électronique en prévoyant notamment "la mise sous la surveillance électronique (qui) intervient par décision du juge de l'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas 3 ans, ou lorsqu'il reste au condamné, à subir une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée".

Selon le projet de loi, le juge de l'application des peines peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique en cas d'inobservation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du condamné.

R. N.

ALGÉRIE-MAURITANIE

## Messahel salue les relations bilatérales

PAR INES AMROUDE

**L**e ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé jeudi à Nouakchott que sa rencontre avec le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz était "fructueuse" et avait porté sur les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et la Mauritanie et les perspectives de développement de la coopération commerciale, notamment avec la décision d'ouverture du passage frontalier entre les deux pays, outre la situation dans la région du Sahel.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'audience que lui a accordée le président mauritanien à qui il a remis une lettre du Président Abdelaziz Bouteflika, M. Messahel a précisé que la rencontre "a porté sur les relations privilégiées qui lient l'Algérie à la Mauritanie", rappelant les résultats réalisés depuis la 18e session de la Grande commission mixte de coopération tenue à Alger en décembre 2017.

La rencontre a porté également, ajoute M. Messahel, sur "l'échange commercial en constante évolution, notamment avec l'organisation prochaine d'une exposition permanente des produits algériens en Mauritanie et l'ouverture d'un passage frontalier entre les deux pays reliant Tindouf à Zouerate, ce qui aura un impact positif sur le renforcement des relations entre les populations des régions frontalières, d'une part, et l'échange économique et commercial qui sera plus intense entre les deux pays frères, d'autre part".

Les entretiens ont porté, en outre, sur "des thèmes divers tel que la formation d'étudiants mauritaniens en Algérie", a fait savoir Messahel qui a ajouté que "plus de 200 étudiants poursuivaient cette année leurs études dans différents domaines dont la médecine, la santé, l'agriculture, la police et le militaire".

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué avoir évoqué avec le président Ould Abdelaziz l'agenda de l'Union

africaine (UA) et la situation dans la région, en l'occurrence la lutte contre le terrorisme, la drogue, le crime organisé et la migration clandestine, des questions qui nécessitent, a-t-il ajouté, une "plus grande coordination entre les pays de la région dans le cadre du renforcement de la sécurité".

"La rencontre était très fructueuse. Son Excellence le président Mohamed Ould Abdelaziz m'a chargé de transmettre une lettre à son frère, Son Excellence le président Abdelaziz Bouteflika", a souligné le ministre. La visite du chef de la diplomatie algérienne en Mauritanie intervient dans le cadre de sa tournée dans certains pays du Sahel qui concernera également le Tchad, le Mali et le Niger.

Messahel remettra des messages du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux présidents de ces pays portant sur les relations bilatérales et l'évolution de la situation dans la région.

I. A.

ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ

# Hazbellaoui prépare sa réforme

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui a annoncé, jeudi à Boumerdès, la préparation en cours d'un projet portant des propositions concrètes pour la réorganisation des services de santé, à travers le pays, qui sera bientôt soumis au Premier ministre Ahmed Ouyahia, a-t-il assuré.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un point de presse succinct animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, Mokhtar Hazbellaoui, a informé que le projet (de



réorganisation) en question vise à garantir un équilibre entre les offres médicales et les prestations sanitaires.

Il s'agit de la mise au point, a-t-il ajouté, d'une "stratégie pour ce qui peut être fait en matière de promotion du secteur, tant sur le plan de la prise en charge des malades, que de la garantie de conditions de travail idoines pour les professionnels du secteur, à travers le pays", a-t-il souligné.

Le projet, "en préparation en collaboration avec différents partenaires du secteur de la santé, vise également, à combler certaines carences accusées principalement en matière de spécialistes", a indiqué le ministre, appelant tous les acteurs concernés à la valorisation des

moyens et investissements colossaux, mis par l'État, à la disposition du secteur de la santé. A une question sur le déficit accusé en matière de paramédicaux et de radiologues, M. Hazbellaoui, qui a estimé que ce problème n'est pas propre à l'Algérie, car touchant de nombreux pays, a assuré que l'État a pris en charge le dossier en privilégiant la formation, soulignant, en outre, que des propositions de solutions dans ce domaine seront soumises au Premier ministre.

Il a, néanmoins, considéré que l'Algérie ne "souffre pas d'un déficit en la matière, mais plutôt d'un déséquilibre dans la distribution de la ressource humaine spécialisée", qui sera rattrapé, selon lui, avec la réactivation du rôle de la direction

générale de la formation continue relevant du ministère, "grâce à la signature dernièrement d'un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portant relèvement des postes pédagogiques ouverts dans les spécialités médicales et paramédicales", a-t-il informé. S'exprimant sur le problème de la sécurité dans les établissements du secteur, il a fait part de démarches en cours, avec le ministère de l'Intérieur, en vue de la mise en place d'un dispositif qui garantira la sécurité au sein de toutes les structures de santé du pays. Au sujet de la mortalité infantile, le ministre a fait part d'un chiffre de 60 décès/an actuellement, que nous tenterons de réduire à zéro, à l'avenir, a-t-il dit, au titre de la mise au point, en cours, d'un fichier national déterminant les véritables causes à l'origine de ces décès. Le ministre a entamé sa visite à Boumerdès, par une inspection du chantier du projet de l'hôpital psychiatrique de 120 lits de la commune de Boudouaou, avant de se rendre à Bordj Menaïl, où il a procédé à la baptismation de l'hôpital de la ville du nom du moudjahid Amar Ouamrane. Le ministre a, également, visité l'hôpital de Dellys, avant de se rendre dans la ville de Boumerdès où il a inspecté les chantiers de réalisation d'un hôpital de 240 lits et d'une école paramédicale.

C. A.

## ÉMIGRATION CLANDESTINE

### 153 personnes interceptés à bord d'embarcations de fortune

Une cache contenant des outils servant à la confection de bombes artisanales, des équipements informatiques ainsi que divers autres objets, a été découverte et détruite jeudi à Annaba, suite à une opération de fouille et de recherche menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, quatre contrebandiers ont été arrêtés par des détachements de l'ANP lesquels ont réussi à déjouer également des tentatives de contrebande de 3,14 tonnes de denrées alimentaires et 54.636 litres de carburant à Tamanrasset, In-Guezzam, Tébessa, El-Taref et Souk-Ahras. A Tiaret et Batna, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 15 narcotrafiants et saisi 72,3 kg de kif traité et sept 7 véhiculés touristiques. D'autre part, des gardes-côtes ont mis en échec à Annaba, El-Tarf, Oran, Mostaganem et Aïn-Témouchent, des tentatives d'émigration clandestine de 153 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 68 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Biskra, Adrar et In-Guezzam.

## IL SUCCÈDE À TAREK BELARIBI

### Saïd Rouba, nouveau DG de l'AADL

Saïd Rouba a été nommé, jeudi, à la tête de l'Agence d'Amélioration et de Développement du logement (AADL), indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Saïd Rouba succède ainsi à Tarek Belaribi, appelé à d'autres fonctions, ajoute la même source.

R. N.

## MÉDECINS EXTRA-UE EN FRANCE

### 38 % sont des Algériens

Les médecins diplômés en Algérie représentent 38 % de l'ensemble des médecins extra Union européenne en activité régulière en France, a indiqué jeudi le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) de France.

Selon une étude sur la démographie médicale qui a relevé qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France comptait 26.805 médecins titulaires d'un diplôme européen ou extra-européen, derrière les Algériens, viennent les Syriens (11 %), les Marocains (9 %), les Tunisiens (7 %) et les Malgaches (4 %), ce qui constitue une hausse de 7,8 points par rapport à 2007, année de la dernière étude. Parmi ces médecins,

22.619 exerçaient de façon régulière, soit 11,8 % du total des médecins en activité régulière. Le président du Conseil national de l'ordre des médecins algériens, Dr. Bekkat Berkani Mohamed, avait avancé en janvier dernier le chiffre de 10.000 médecins algériens activant en France, alors que dans le milieu des praticiens on parle de plus de 20.000.

Le Cnom français, avec ses 290.974 médecins inscrits au tableau de l'ordre au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a indiqué que les médecins diplômés à l'étranger rendent énormément service à certains hôpitaux qui ont du mal à attirer les jeunes médecins français, mais affirme que les

médecins étrangers ne sont pas la solution pour combattre les déserts médicaux en France. Par ailleurs, l'étude met en relief une baisse du nombre de médecins en activité régulière, une féminisation de la profession et un renouvellement générationnel. "Les femmes représentent désormais 47 % des médecins en activité régulière contre 38 % en 2007", a précisé l'étude qui note une baisse préoccupante du nombre de généralistes, alors que la population nationale augmente. "Cette baisse du nombre de généralistes est d'autant plus alarmante qu'elle affecte la quasi-totalité de nos territoires".

C. A.

## CENTRES POUR ENFANTS SOUFFRANT DE MALTRAITANCE

### Des spécialistes à la rescousse

PAR RACIM NIDAL

Des spécialistes activant dans différents secteurs liés à l'enfance, ont mis en avant jeudi à Alger la nécessité de créer des centres pour enfants souffrant de violence et de maltraitance.

S'exprimant à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la prévention des enfants contre la violence et la maltraitance, organisée par la Société algérienne de pédiatrie, la directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), l'avocate Nadia Aït Zai, a relevé l'importance de créer des centres d'accueil pour enfants violentés.

Elle a indiqué dans ce sens que l'Algérie avait mis en place "un arsenal juridique" pour protéger les droits des enfants et avait également ratifié la Convention-cadre de

l'Onu ainsi que la charte de l'Union Africaine, ajoutant que les juges "rencontrent, toutefois, des difficultés à placer les enfants violentés à l'abri des personnes à l'origine de ces actes, en l'absence de structures et d'établissements appropriés", regrettant par la même occasion le placement de cette catégorie dans des centres de rééducation, ce qui est de nature à "compliquer davantage la situation". De son côté, Pr Keltoum Messahli, chef de service de médecine légale au CHU Frantz-Fanon (Blida), a passé en revue certaines formes de violence faite aux enfants, avant de relever l'importance de les protéger de ce genre de pratiques. Mme Messahli a proposé aux services compétents, pour un meilleur diagnostic des enfants violentés, de procéder à ces diagnostics au sein même des établissements hospitaliers dans le but de protéger les enfants de l'influence des

membres de leur familles, qui cachent souvent les véritables motifs à l'origine de ces violences.

Pour sa part, Pr Nassima Metahri, pédopsychiatre au même CHU, a mis l'accent sur l'impératif de mobiliser toutes les énergies de la société en vue de faire face aux obstacles qui empêchent la bonne prise en charge de cette frange de la société. A cette occasion le sous-directeur chargé de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Chekali, a présenté une communication sur les mesures prises par le ministère en vue de prendre en charge ce phénomène depuis l'année 2000, outre les nouveaux mécanismes mis en place par le gouvernement au cours des dernières années après les cas de rapt et d'homicide d'enfants enregistrés.

R. N.

CONSTAT DE LA BM SUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

# La croissance "est bien partie" en 2017

La croissance économique algérienne "est bien partie" en 2017 malgré la faiblesse des cours mondiaux du pétrole, tirée principalement par une forte production des hydrocarbures, a indiqué mercredi la Banque mondiale (BM).

PAR RIAD EL HADI

Malgré "la faiblesse des cours mondiaux de pétrole, la croissance économique algérienne est bien partie en 2017", relève la BM dans son bulletin d'informations économique de la région Mena, publié mercredi à Washington à la veille de ses assemblées annuelles.

La croissance économique "solide" enregistrée au début de l'année a été soutenue par "Une forte croissance de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques supérieures aux prévisions", constate la BM dans cette édition du rapport consacrée à la crise des réfugiés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Au premier trimestre, la croissance du Pib réel a augmenté de 3,7 %, principalement en raison de la forte production dans le secteur des hydrocarbures, qui a augmenté de 7,1 %, précise cette banque de développement multilatérale.

La croissance dans le secteur hors hydrocarbures a ralenti pour s'établir à 2,8 %, contre 4 % au cours de la même période en 2016.

La BM précise, toutefois, que la croissance devrait accuser un ralentissement au second semestre de 2017 et en 2018 à mesure que les mesures



d'assainissement des finances auront des effets".

En conséquence, "la croissance du Pib devrait s'établir à 2,2 % pour l'année 2017 et peinera à franchir la barre de 2 % en 2018-2019", selon les mêmes projections.

Sur le front extérieur, la BM souligne que les données préliminaires indiquent que les importations ont légèrement décliné de 0,14 % au premier trimestre de 2017 du fait des nouvelles licences d'importation visant à limiter le déficit du compte courant, tandis que les exportations ont enregistré une augmentation considérable (de 35,3 %).

"Avec des déficits persistants et des entrées de capitaux limitées, les réserves internationales, bien qu'encore importantes, ont diminué rapidement, tandis que la dette extérieure reste à un niveau très bas", constate le document.

En parallèle, le taux de chômage a augmenté de près de 2 points de pour-

centage, en rapport avec la faible croissance dans le secteur hors hydrocarbures, s'établissant à 12,3 % au cours des 6 mois avant avril 2017. Le déficit du compte courant devrait diminuer légèrement et s'établir en dessous de 10 % en 2019, ce qui est gérable compte tenu du niveau des réserves, estime cette institution financière internationale.

La BM soutient, par ailleurs, que la réforme "des subventions généreuses et inefficaces" exige de meilleurs dispositifs de protection sociale, un système de transferts monétaires bien ciblé et une campagne médiatique globale.

Certaines de ces mesures d'accompagnement sont actuellement conçues pour être mises en oeuvre à moyen terme, note le rapport. "Les réformes liées aux subventions nécessiteront une gestion prudente pour protéger les acquis en matière de réduction de la pauvreté", suggère la BM.

R. E.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 :

## "Coupable, l'État français doit réparation"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le politologue Olivier Le Cour Grandmaison a indiqué jeudi que les massacres du 17 octobre 1961 de civils algériens à Paris "sont aujourd'hui connus et doivent être maintenant reconnus par l'État français, responsable et coupable".

"Ces massacres sont aujourd'hui connus, ils doivent être maintenant reconnus par les plus hautes autorités de ce pays. Responsable et coupable, l'État doit en effet réparation à celles et ceux qui ont été assassinés, et à leurs descendants", a souligné le maître de conférences en science politique dans une tribune à l'occasion du 56e anniversaire de ce véritable massacre, "le plus important de l'après-guerre". "Cela passe, entre autres, par la

reconnaissance qu'un crime d'Etat a bien été perpétré en ces journées d'octobre 1961", a ajouté le co-auteur de l'ouvrage collectif, "Le 17 octobre 1961 : Un crime d'Etat à Paris" (La Dispute, 2001).

Ce spécialiste de l'histoire coloniale française a rappelé que, ce jour-là, des manifestants ont été tués par balles, d'autres froidement assassinés dans la cour même de la préfecture de police de Paris, certains jetés vivants dans la Seine ou encore frappés à mort après leur arrestation et leur transfert au palais des Sports, au parc des Expositions et au stade Coubertin devenus, pour l'occasion, autant de lieux de détention.

"Là, dans des conditions effroyables, des milliers de FMA (Français musulmans d'Algérie) furent parqués, bat-

tus et longtemps laissés sans nourriture et sans soin au milieu des excréments qui s'accumulaient. Quoi qu'ils fassent, les policiers savaient être couverts par le préfet qui, peu de temps auparavant, leur avait tenu ce langage : - Pour un coup reçu, nous en porterons dix -, a-t-il encore rappelé, relevant que de telles méthodes "ne sont pas inédites".

Pour lui, "elles relèvent d'une terreur d'Etat appliquée depuis longtemps en Algérie, réactivée à la suite du déclenchement de la guerre du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 puis importée en métropole où la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires ont été courantes".

R. R.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 29 morts et plus de 700 blessés à Alger

29 personnes ont été tuées et 748 autres blessées ont été enregistrées dans 657 accidents de la route survenus à Alger au cours des neuf premiers mois de 2017, a indiqué jeudi le chargé de la communication de la sûreté de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ibazatene Mouloud.

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, au cours des neuf premiers mois de 2017, un bilan de 29 morts et 748 blessés dans 657 accidents de la route, a précisé à l'APS le lieutenant Ibazatene en marge de la célébration de la Journée nationale de la sécurité routière (13 octobre) à la promenade des Sablettes (Alger).

Selon le responsable, le bilan a connu une baisse en 2017 par rapport à l'année précédente, dont le nombre de morts est passé de 34 à 29, alors que le nombre des blessés a augmenté de 728 en 2016 à 748 en 2017.

Le facteur humain (non-respect du code de la route) est à l'origine de 651 accidents alors que l'état du véhicule est responsable de 4 accidents et des facteurs environnementaux sont à l'origine de 2 autres accidents.

M. Ibazatene a rappelé que durant la même période, 9689 contraventions ont été dressées outre la mise en fourrière de 8671 véhicules et le retrait de 29933 permis de conduire contre 38520 retraits enregistrés en 2016.

Dans ce cadre, une exposition a été organisée à la promenade des Sablettes sur les moyens utilisés par les services de la sûreté d'Alger afin de garantir la sécurité routière. Un parc d'éducation routière a été installé également pour inculquer la culture du code de la route aux enfants qui, selon l'interlocuteur, sont les futurs chauffeurs. Des manifestations similaires ont été organisées dans les 13 circonscriptions de la wilaya d'Alger où des sorties ont été organisées pour sensibiliser les usagers de la route.

BATNA

## Secousse tellurique de 3,2 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 11h19 dans la wilaya de Batna, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de cette secousse a été localisé à 8 km au sud-est de la commune d'Inoughissen dans la même wilaya, précise la même source.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE**

**WILAYA DE : SOUK AHRAS  
DAIRA DE : SEDRATA  
COMMUNE DE : SEDRATA  
N°01 B.P.C 2017**

**AVIS D'adjudication Aux Enchères Publiques  
N° : 01/2017**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sedrata, lance un avis d'appel à l'adjudication aux enchères publiques pour une année non renouvelable (la période du : 01/01/2018 au 31/12/2018) des droits de location sur la base de mises à prix suivantes :

-Location de marché hebdomadaire : **35.350.000,00 DA**

-Abattoir communal : **701.750,00 DA**

Toute personne intéressée par cette adjudication est invitée à retirer les cahiers des charges auprès de bureau du Patrimoine communal, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cette annonce dans les journaux.

En payant les droits de l'adjudication à **2.000,00 DA**.

**Constitution du dossier :** Les dossiers à fournir comprennent les pièces suivantes :

- 1) Demande manuscrite pour la participation à l'adjudication dûment signée, cachetée, datée et timbrée
- 2) Une attestation non redevable délivrée par le trésorier communal pour le participant
- 3) Extrait de rôle en cours de validité (mois 03 moins pour le participant et la caution)
- 4) Attestation de bonne moralité et solvabilité délivrée par le président de l'A.P.C ou le participant a déjà loué le marché au niveau de cette commune
- 5) extrait de naissance originale (participant et la caution)
- 6) Chèque visé par une banque représente **10 %** de mises à prix (Marché et Abattoir) le chèque doit être déposé au trésorier communal contre un récépissé joint au dossier de l'adjudication (48h) avant l'audience de l'adjudication
- 7) Extrait de casier judiciaire en cours de validité (mois 03 moins pour le participant et la caution)
- 8) Extrait de certificat de nationalité algérienne (participant et la caution)
- 9) Copie de la carte nationale d'identité (participant et la caution)
- 10) Engagement de la caution
- 11) Photocopie légalisée du registre de commerce du participant par (CNRC)
- 12) Cahiers des charges signés et cachetés toutes les pages par le cachet de l'adjudicataire
- 13) Reçu de paiement des droits de participation
- 14) Attestation d'affiliation CASNOS valable (participant et la caution)
- 15) Attestation d'affiliation CNAS valable pour les employés chez l'adjudicataire
- 16) Déclaration sur l'honneur légalisée pour le participant exigé de nettoiement du marché.

**Dépôt des dossiers :**

Les dossiers de participation à l'adjudication doivent être déposés au niveau du secrétariat du bureau de Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale durant dix (10) jours à partir de la première parution de cette annonce dans les journaux nationaux.

Il sera procédé aux enchères publiques dans la salle des réunions de la commune de Sedrata, le jour qui suit le dernier jour de la date du dépôt des dossiers.

En cas où le jour qui suit la date de clôture est un jour férié, l'adjudication sera déroulée le 1er jour de travail qui suit.

Midi Libre n° 3211 - Samedi 14 octobre 2017 - Anep 230 228 72

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Wilaya de Guelma  
Direction des Équipements Publics  
NIF : 001324019009058  
N° 3826/DEP/SMP/2017

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N°06/2017**

La Direction des équipements publics de la wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la **Réhabilitation et mise à niveau des cimetières au niveau de 12 communes**.

**LOT N°01 :** Cimetière de la commune de Ain Sandal (cimetière de Ain Souda)

**LOT N°02 :** Cimetière de la commune de Ras Elakba (cimetière communal)

**LOT N°03 :** Cimetière de la commune de BEN DJERRAH (cimetière communal)

**LOT N°04 :** Cimetière de la commune de Bouhamdane

**LOT N°05 :** Cimetière de la commune de Bouhachana (cimetière communal)

**LOT N°06 :** Cimetière de la commune de Guelat Bousbaa (cimetière des martyrs)

**LOT N°07 :** Cimetière de la commune de Hammam Nbaïl

**LOT N°08 :** Cimetière de la commune de Medjez Ammar (cimetière communal)

**LOT N°09 :** Cimetière de la commune de Roknia (cimetière des martyrs)

**LOT N°10 :** Cimetière de la commune de Ain Reguada (cimetière de Ksar Elazab)

**LOT N°11 :** Cimetière de la commune de Djebala Khemissi (cimetière communal)

Les candidats soumissionnaires qualifiés catégorie 02 et plus dans le domaine de bâtiment (activité principale) en cours de validité et ayant à leurs actifs au moins une attestation de réalisation d'un projet en bâtiment (logement ou équipement public ou travaux d'aménagement) d'un montant supérieur ou égal à 3.000.000.00

intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics route de l'université 08 MAI 1845 « service des Marchés publics »

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

**01) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE :** La déclaration de candidature + la déclaration de probité + les statuts pour les sociétés

+ les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise + certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie (02) ou plus + bilans des trois dernières années (03) dernières années 2014, 2015 et 2016 + attestation de solvabilité année 2017 + copies des pièces justificatives des moyens matériels destinés au projet (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location) + copies des moyens humains destinés au projet (attestation d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré ou attestation d'affiliation de l'entreprise datant au maximum trois mois ; pour l'encadrement une attestation d'affiliation CNAS datant au moins trois mois + diplôme ou contrat CID/DAIP/CTA + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques + copies des attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise + extrait de casier judiciaire daté moins de trois mois s'il porte une mention autre que « Néant » accompagné du jugement.

**02) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE :**

La déclaration à souscrire + mémoire technique justificatif + délai de réalisation + le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

**03) L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE :**

Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée + devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réhabilitation et mise à niveau des cimetières au niveau de douze communes LOT N°... »

**04) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation des offres est fixée à **(15) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou portail des marchés publics.

**05) JOUR ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES :**

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à **(10<sup>h</sup>00<sup>m</sup>)** à la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Guelma route de l'Université - Guelma**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**06) JOUR ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS :**

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à **(11<sup>h</sup>00<sup>m</sup>)** à la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Guelma**

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

**07) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :**

La durée de validité des offres est fixée à **(3 mois et 15 jours)** à compter du lendemain de la date de dépôt des offres.

**NB :** Les soumissionnaires peuvent participer dans tous les lots mais le service contractant attribuera un seul lot par entreprise suivant l'ordre chronologique des lots.

Midi Libre n° 3211 - Samedi 14 octobre 2017 - Anep 230 228 81

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya de Guelma

Direction des Équipements Publics

NIF : 001324019009058

N° 3827/DEP/SMP/2017

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITÉS MINIMALES**

**N°06/2017**

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la **Réalisation d'un siège de sûreté urbaine à la nouvelle ville (Hachemi HADJERSI)**

Les candidats soumissionnaires qualifiés catégorie 03 et plus dans le domaine de bâtiment (activité principale) en cours de validité et ayant à leurs actifs au moins une attestation de réalisation d'un projet en bâtiment (logement ou équipement public) d'un montant supérieur ou égal à 20.000.000.00

intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics route de l'université 08 MAI 1845 « service des Marchés publics ».

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

**01) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE :** La déclaration de candidature + la déclaration de probité + les statuts pour les sociétés + les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise + certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie (03) ou plus + bilans des trois dernières années (03) dernières années 2014, 2015 et 2016 + attestation de solvabilité année 2017 + copies des pièces justificatives des moyens matériels destinés au projet (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location) + copies des moyens humains destinés au projet (attestation d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré ou attestation d'affiliation de l'entreprise datant au maximum trois mois ; pour l'encadrement une attestation d'affiliation CNAS datant au moins trois mois + diplôme ou contrat CID/DAIP/CTA + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques + copies des attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise + extrait de casier judiciaire daté moins de trois mois s'il porte une mention autre que « Néant » accompagné du jugement.

**02) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE :**

La déclaration à souscrire + mémoire technique justificatif + délai de réalisation + le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

**03) L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE :**

Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée + devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation d'un siège de sûreté urbaine à la nouvelle ville (Hachemi HADJERSI) »

**04) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation des offres est fixée à **(15) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou portail des marchés publics.

**05) JOUR ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES :**

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à **(10<sup>h</sup>00<sup>m</sup>)** à la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Guelma route de l'Université - Guelma**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**06) JOUR ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS :**

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à **(10<sup>h</sup>00<sup>m</sup>)** à la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Guelma**

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

**07) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :**

La durée de validité des offres est fixée à **(3 mois et 15 jours)** à compter du lendemain de la date de dépôt des offres

Midi Libre n° 3211 - Samedi 14 octobre 2017 - Anep 230 228 80

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**WILAYA DE TEBESSA**

**DAIRA DE OUEZNA**

**COMMUNE ELMERIDI**

**MAT FIS/ 12240101176**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES**

Le président de l'APC ELMERIDJ lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de : **Réalisation d'un haut réservoir 200M<sup>3</sup>**.

Les entreprises ayant certificat de qualification et de classification professionnelle en hydrocarbure activité principale catégorie 03 et plus (en cours de validité) et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune (bureau des marchés), contre paiement de : 2000.00 DA.

**Modalité de présentation de l'offre**

**1- le dossier de candidature :**  
Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention (dossier de candidature) contenant les documents suivants :

- Déclaration de candidature remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Statuts de la société
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en HYDRAULIQUE activité principale catégorie 03 et plus (en cours de validité)
- Bilan financier de l'année 2014 2015 2016
- Liste des ressources humaines justifiées par l'attestation d'affiliation à la CNAS
- Liste des moyens matériels justifiés par les cartes grises accompagnées par les attestations d'assurances
- Références professionnelles (attestations d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics comportant la nature des travaux, le montant, la date de signature
- Planning des travaux, daté et signé par le soumissionnaire

**2 - L'offre technique :**

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention (offre technique) contenant les documents suivants :

- Déclaration à souscrire, remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Cahier des charges technique rempli, daté et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages et portant à la dernière page et portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté)

**3 - L'offre financière :**

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention (offre financière) contenant les documents suivants :

- Lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires rempli, daté et signé par le soumissionnaire
- Devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

Les trois enveloppes devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme ne portant que la mention suivante : A Monsieur le Président de l'assemblée populaire de la commune d'ELMERIDJ :

**Réalisation d'un haut réservoir 200M<sup>3</sup>**

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le Bomop. L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h, en séance publique au siège de la commune. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3211 - Samedi 14 octobre 2017 - Anep 230 228 82

LAGHOUAT, DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

# Développer l'agriculture et le tourisme

Les participants à un séminaire à Laghouat sur "Les retombées de la chute des prix du pétrole sur le développement en Algérie" ont mis l'accent sur le développement de l'agriculture et du tourisme pour diversifier les ressources et constituer des alternatives économiques aux hydrocarbures.



Les recommandations adoptées au terme de cette rencontre, clôturée mercredi à l'université Amar-Thelidji, ont plaidé pour plus de facilitations financières et administratives, le suivi continu des projets, ainsi que l'octroi de mesures incitatives supplémentaires aux investisseurs étrangers dans les domaines agricole et touristique.

Les séminaristes ont préconisé aussi davantage de soutien au secteur privé national pour qu'il contribue au déve-

loppement national à la faveur de lois encourageant l'investissement, leur enrichissement (lois), et la révision des textes relatifs à l'investissement étranger direct.

La dynamisation du rôle des collectivités locales (commune et wilaya) dans le développement en leur concédant plus d'attributions pour exploiter leurs ressources, et la coordination entre les secteurs d'activités économiques pour une exploitation optimale des ressources financières et des

expériences, ont été également recommandées par les participants.

Ces derniers ont, outre la garantie d'une stabilité de la réglementation pour gagner la confiance des investisseurs, notamment étrangers, mis l'accent sur l'intégration des notions touristiques dans les programmes éducatifs, en vue d'ancrer la culture du tourisme et de permettre l'épanouissement du citoyen, en tant qu'élément fondamental du développement.

R. E.

## ARTISANAT TRADITIONNEL

### Promotion et amélioration de la production

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a appelé mercredi à Alger, l'ensemble des acteurs de l'artisanat à la nécessité de conjuguer les efforts en vue de promouvoir et développer la qualité de la production traditionnelle et artisanale, afin de lui permettre de "contribuer à la diversification des ressources de l'économie nationale, particulièrement au vu de la crise que connaît le pays".

S'exprimant à l'issue des travaux de la session ordinaire de l'assemblée générale de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, M. Mermouri a indiqué que l'artisanat était un secteur "vital sur qui on peut miser pour contribuer à la diversification des ressources, hors hydrocarbures, de l'économie nationale, et ce au vu des atouts dont il recèle en matière de création de richesses, de postes d'emploi et d'amélioration du produit intérieur brut (PIB)". Le ministre a affirmé à cet égard que l'état avait placé "ce secteur parmi les secteurs prioritaires", ce qui accentue -a-t-il dit- "le poids de la responsabilité qu'il nous incombe, et partant la nécessité d'œuvrer ensemble à surmonter les difficultés et relever les défis pour hisser ce secteur à la place qu'il mérite".

Pour M. Mermouri, l'assemblée générale de la chambre nationale d'artisanat et des métiers est "une occasion pour soulever les préoccupations et proposer des projets en vue de leur concrétisation en réalisations à même de développer le secteur dans l'ensemble des wilayas du pays". D'autant, a-t-il dit, que ce domaine est "un des leviers du développement local et national". Rappelant le nombre d'artisans actifs inscrits aux registres de l'artisanat et des métiers dépassant actuellement les 340.000 artisans, le ministre a souligné que "74 structures de soutien ont été exploitées jusque là, en sus d'autres structures qui devraient être réceptionnées prochainement dans les différentes wilayas du pays". Abordant le volet formation, M. Mermouri a fait savoir que "plus de 10.000 artisans ont bénéficié, depuis 2015, d'une formation pratique et technique dans les différentes spécialités artisanales, dont 1.850 au cours du premier semestre 2017, outre 9.426 artisans et porteurs de projets ayant suivi une formation dans la gestion d'entreprises, dont 2174 au cours de la même période".

R. E.

## RELANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE ET RÉFORMES

# Le FMI contesté par des États membres

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, est attendue jeudi à Washington pour prononcer un discours sans complaisance sur les réformes à entreprendre pour relancer la croissance mondiale, mais les conseils du prêteur multilatéral sont de plus en plus contestés par plusieurs États membres.

Mercredi, le Trésor américain, qui réagissait aux critiques du FMI sur la réforme fiscale du président Donald Trump, a invité le Fonds à rester en dehors du débat politique budgétaire aux États-Unis.

"Je crois que le FMI a d'autres choses à faire dans le monde que d'intervenir dans le débat fiscal aux États-Unis", a déclaré un responsable du Trésor américain.

Le FMI a publié mercredi son rapport semestriel sur la stabilité financière dans le monde dans lequel il estime que "l'impôt progressif, avec des taux d'imposition plus élevés pour les plus riches, est plus adapté pour lutter contre les inégalités et doper la croissance".

Après la crise financière de 2008, le prêteur en dernier ressort a essayé de redéfinir son rôle dans l'économie mondiale en s'intéressant davantage aux questions des inégalités économiques, du changement climatique et des laissés-pour-compte de la mondialisation. Mais de l'avis de plusieurs États actionnaires, le Fonds est devenu une institution libérale qui fait des suggestions techniques nuancées. L'appel au G20 pour soutenir la croissance, lancé la semaine dernière par Mme Lagarde est resté sans écho, les grandes économies essayent de s'en sortir individuellement.

Le FMI a plaidé pour un rééquilibrage

des échanges commerciaux pour éviter un autre crash financier en incitant les pays ayant des excédents commerciaux comme l'Allemagne et la Corée du Sud à ouvrir davantage leurs marchés aux pays voisins. A l'exception du Canada, du Mexique, et de l'Indonésie, qui ont souhaité maintenir les routes du commerce mondial ouvertes, les autres membres du G20 ont préféré pour des raisons différentes un repli sur soi.

La Chine, deuxième économie mondiale, est sur le point d'entamer une phase d'introspection, alors que les États-Unis ont multiplié les mesures protectionnistes, dont la dernière a visé l'avionneur canadien Bombardier.

### Les rôle du FMI et de la BM s'invitent au débat

Les discussions prévues au cours des assemblées annuelles du FMI seront focalisées, par ailleurs, sur la réforme à entreprendre par les États actionnaires pour soutenir la reprise. Sur ce point également, chaque pays veut mener ses propres réformes et à sa cadence.

Aussi, le rôle des institutions de Bretton Woods, notamment celui du groupe de la Banque mondiale dans le financement du développement international sera au coeur des débats de cette réunion d'automne. Le ton est donné mercredi par l'administration américaine qui a affirmé que la Banque mondiale devait se focaliser sur une utilisation efficace de ses financements en prêtant moins aux pays émergents comme la Chine.

Les États-Unis, grand actionnaire de la

Banque, considèrent que l'institution de Bretton Woods devrait réduire ses activités au profit des pays intermédiaires en se focalisant uniquement sur les pays pauvres. Le président de la BM, Jim Yong Kim reconduit en 2016 pour un second mandat à la tête de ce groupe, est appelé, à ce titre, à défendre la vision de la banque sur le financement du développement ainsi que son projet d'augmenter le capital de cette institution financière internationale. L'échange sur ces deux questions fera certainement l'objet d'un échange contradictoire car Washington s'oppose toujours à une augmentation du capital de la BM.

Kim se dit prêt à aller de l'avant dans ce projet. "C'est juste une question de Timing", a-t-il déclaré la semaine dernière à la presse, souhaitant qu'une date soit fixée à cette opération lors de cette réunion.

La nomination d'Adam Lerrick, comme adjoint du secrétaire au Trésor américain chargé de la finance internationale a augmenté, les craintes des grandes institutions financières internationales de voir Washington s'opposer à leur rôle dans le financement de l'économie mondiale.

Pour rappel, Adam Lerrick est l'ancien conseiller d'Allan Meltzer, qui avait présidé la commission d'experts nommée par le Congrès américain pour établir un rapport sur la refonte du FMI et de la BM. La commission avait, alors, dressé un rapport sans concession contre les institutions de Bretton Woods, les accusant d'inefficacité et de gaspillage. Elle avait jugé que la BM devrait cantonner ses prêts aux pays n'ayant pas accès aux marchés financiers.

R. E.

## BATNA

**Salon local des produits agricoles**

Les différentes variétés d'olives et des pommes produites à travers les communes de la wilaya de Batna étaient à l'honneur au 2e salon de la wilaya de Batna des produits agricoles végétaux et animaliers qui a été ouvert, fin septembre, par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui.

Le salon a proposé également aux visiteurs divers autres produits agricoles des champs de la capitale des Aurès : miel, abricots, poires, grenades, figues, laitues, poivrons, pommes de terre et ail aux côtés des produits agricoles transformés, les jus et boissons, confitures et sirops, du lait et ses dérivés ainsi que des viandes, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Kameleddine Benseghir. L'événement économique, qui s'est tenu durant deux jours à la salle des expositions Assihar, a vu la participation de 61 exposants de produits et facteurs de production, d'équipements ainsi que des opérateurs économiques du secteur agricole et du commerce extérieur et des instituts techniques, selon le même responsable.

Le salon, dont la première édition remonte à 1994, a vu la participation des producteurs de safran, dont la culture introduite en 2016 à Inoughissène, Seriana, Menaâ et Bouzina suscite l'engouement des agriculteurs, selon le DSA.

"Satisfaire les besoins du marché local et exporter l'excédent" est le slogan de la manifestation qui en résume les deux objectifs majeurs, a indiqué M. Beseghir qui rappelle que l'agriculture à Batna a connu un développement important plaçant en 2016 la wilaya premier producteur national de fruit d'avec un total de 1.341.000 quintaux devant Blida et Khenchela.

## KHENCHELA

**Acquisition d'équipements de nettoyage**

Une enveloppe financière de l'ordre de 250 millions DA a été allouée dans la wilaya de Khenchela pour l'acquisition de camions et équipements de nettoyage pour les 21 communes, a indiqué le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer.

Chaque commune bénéficiera d'un camion de collecte des ordures ménagères et d'un montant réservé pour l'acquisition des moyens nécessaires pour l'opération de nettoyage, a fait savoir le chef de l'exécutif local, au cours d'une rencontre tenue mardi soir avec des représentants de la presse.

La part du lion de cette enveloppe financière sera accordée au chef-lieu de wilaya, qui enregistre une forte croissance démographique par rapport aux autres communes, avec l'objectif d'assurer une meilleure couverture en matière d'assainissement et de nettoyage des différents quartiers de cette commune, dont le parc ne dispose actuellement que d'un seul camion de collecte de déchets ménagers.

APS

## TOUGGOURT, SERVICES DE LA WILAYA

**De nouveaux équipements pour la collecte des déchets**

*Ayant été distribué au mois d'avril dernier, le premier lot avait concerné 10 camions aménagés, 10 tracteurs équipés de différents accessoires, 89 bennes grand volume, trois camions chargeurs et autres, ont rappelé les responsables locaux à l'APS.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les onze communes que compte la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord d'Ouargla) ont reçu de nouveaux équipements destinés à la collecte des déchets et l'hygiène du milieu, ont annoncé, la semaine dernière, les services de la wilaya, précisant à l'APS que ces équipements portent sur 23 camions à benne-tasseuse d'une capacité de 10 m<sup>3</sup> chacun, destinés spécialement à la collecte des déchets ménagers, soulignant qu'ils représentent le deuxième lot des équipements d'hygiène accordés aux communes de cette wilaya déléguée, pour un montant global de 660 millions DA, comme contribution de la Caisse de solidarité et de garantie



des collectivités locales.

Ayant été distribué au mois d'avril dernier, le premier lot avait concerné 10 camions aménagés, 10 tracteurs équipés de différents accessoires, 89 bennes grand volume, trois camions chargeurs et autres, ont rappelé les responsables locaux à l'APS, indiquant que ces équipements ont permis d'améliorer la prise en charge de l'hygiène du milieu dans la région ainsi que d'éliminer plusieurs décharges anarchiques de

déchets urbains qui défiguraient l'environnement.

Cette année, la wilaya déléguée de Touggourt a enregistré, également, l'entrée en service d'un Centre d'enfouissement technique (CET) des déchets, implanté sur le territoire de la commune de Nezla. Une structure similaire est en cours de réalisation sur le territoire de la commune de Témacine, selon les services de la wilaya.

B. M.

## ALGER, DIRECTION DE L'HABITAT DE LA WILAYA

**Plus de 250.000 logements en chantier**

Plus de 250.000 logements toutes formules confondues (LPL, LSP, AADL, LPP) sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger, soit 10 % des projets de logement à l'échelle nationale, a indiqué le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Loumi Ismaïl.

La wilaya d'Alger enregistre la réalisation de plus de 250.000 logements toutes formules confondues pour éradiquer l'habitat précaire et assurer des logements décents aux citoyens, a déclaré, à l'APS, M. Loumi en marge des portes ouvertes organisées sous le thème "le logement, un pilier du développement durable" à Alger à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe du logement.

Il a indiqué que ce programme "ambitieux pour promouvoir le secteur de l'habitat concernait toutes les formules, à l'image du logement social, participatif, locatif et promotionnel public", affirmant que tous les programmes seront livrés dans les délais impartis.

M. Loumi a réitéré, dans le même sens, l'engagement de l'Etat à la réalisation de tous les projets AADL dont 155.000 à Alger, rassurant que la réalisation de ce programme se déroule à un bon rythme et que "la conjoncture financière que traverse le pays n'a aucune incidence sur les chantiers qui ne sont pas à l'arrêt". Il a précisé, en outre, que "tous les projets seront livrés dans les délais et que chaque souscripteur aura son logement".

Il a annoncé que 18.000 logements promotionnels aidés, sur 26.200 unités programmés à Alger, seront livrés avant la fin de 2017. S'agissant de cette nouvelle formule (logement promotionnel aidé), dont la souscription sera ouverte à partir de 2018, le même responsable a affirmé qu'elle vient en appui au programme global d'habitat et autres formules en cours, précisant qu'elle est destinée à la catégorie à revenu moyen, avec des avantages et des alternatives, notamment en matière de superficie, de nombre de chambres et de nouvelles formules de financement.

"Une commission regroupant plusieurs secteurs a été installée au niveau de la tutelle pour définir les conditions et critères de souscription et fixer les délais de réalisation", a souligné M. Loumi qui a ajouté qu'ils s'agit également de faciliter le versement des tranches et le paiement des coûts de réalisation aux entrepreneurs afin d'éviter tout problème de financement.

**54.000 logements et bâtiments à réhabiliter et à restaurer à Alger**

Concernant le programme de restauration et de réhabilitation du tissu urbain de la capitale, ajoute M. Loumi, la Direction du logement, en coordination avec les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), supervise l'exécution de la première tranche de l'opération en question qui touche 54.000 logements et bâtiments au

niveau des différentes communes et ce, dans le cadre du programme de l'embellissement de la capitale et le programme du plan stratégique de la capitale à l'horizon 2029.

A cette occasion, le même responsable a annoncé que la 23e opération de relogement des citoyens d'Alger aura lieu dans les prochains jours.

Par ailleurs, il a précisé que la manifestation portes ouvertes sur les différents programmes de logement vise à faire connaître la cadence d'exécution des programmes de logements et à informer le citoyen des différentes formules et aides accordées par l'Etat.

Il s'agit également, a-t-il expliqué, de fournir des informations aux promoteurs immobiliers en vue de promouvoir l'utilisation des matériaux de construction disponibles sur le marché national, notamment les matériaux pour économiser l'énergie, tout en encourageant la formation dans les professions et métiers liés au logement.

Organisée au centre culturel Mustapha-Kateb à Alger, la journée portes ouvertes a connu une grande affluence des citoyens qui ont reçu toutes les informations et explications relatives à la souscription aux différentes formules de logement de la part de la Direction du logement de la wilaya d'Alger, des directeurs des OPGI des circonscriptions administratives de Dar El-Beïda, Bir Mourad-Raïs et Hussein-Dey et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) et la Direction de

OUARGLA, LOGEMENT PUBLIC LOCATIF

# Attribution de 4.187 unités avant fin 2017



**Une tranche de 4.187 logements publics locatifs (LPL) sera attribuée avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya d'Ouargla, ont indiqué, la semaine dernière, les responsables locaux du secteur de l'habitat.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce quota, retenu au titre du dernier programme quinquennal de développement (2010-2014) sera attribué par tranches, en attendant l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur, a indiqué, à l'APS, le directeur de wilaya du secteur, Rachid M'hamedi, lors d'une exposition tenue dans le cadre de la Journée arabe et inter-

nationale de l'habitat, signalant que cet ambitieux programme consiste en une tranche de 1.190 LPL prêts à être attribués dans la wilaya déléguée de Touggourt, en plus d'une autre tranche de 200 unités, dans la même collectivité, faisant l'objet de régularisation administrative.

Le même responsable a fait savoir que les logements restants, soit 2.797 unités, sont répartis à travers les autres communes de la wilaya d'Ouargla, rappelant que la wilaya d'Ouargla s'est vue accorder entre 1996 et 2004 un total de 31.611 logements publics locatifs et 8.527 autres unités au titre du programme quinquennal de développement 2005-2009 et un programme de 11.500 logements au titre du quinquennat 2010-2014.

Dans la wilaya d'Ouargla, le parc immobilier compte 132.027 logements, toutes formules d'habitat confondues,

avec un taux d'occupation de 5,05 personnes par logement, a affirmé la Direction de l'habitat.

Cette manifestation, qu'a abritée la maison de la culture Moufidi-Zakaria, a regroupé plusieurs organismes concernés, dont l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Direction de l'habitat et de l'urbanisme et l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), a précisé l'APS, ajoutant qu'elle a donné l'occasion au public de prendre connaissance des différents programmes retenus ces dernières années en faveur de la wilaya d'Ouargla, la présentation des zones d'expansion urbaine et des nouveaux lotissements sociaux, en plus de l'explication des mesures organisationnelles pour bénéficier de l'aide de l'Etat à l'habitat.

B. M.

ORAN, PROGRAMME AADL 2

## Tous les souscripteurs retenus auront leurs logements

Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a rassuré, la semaine dernière, que chaque souscripteur retenu au programme location-vente AADL 2 aura son logement. En marge d'une exposition sur la situation globale du secteur du logement à Oran regroupant tous les intervenants dans le bâtiment (OPGI, AADL, Direction de l'urbanisme et de la construction, services du contrôle technique de construction et promoteurs privés), organisée à la médiathèque à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, le chef de l'exécutif de wilaya a réitéré les engagements pris par le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement, Gadi Abdelwahab.

"Ce programme comporte 32.000 logements, dont 25.000 en cours de réalisation, et avec les nouvelles notifications que nous attendons et les désistements (1.000), on couvrira l'ensemble des souscripteurs", a avancé le responsable

régional de l'AADL. Selon le même interlocuteur, le programme AADL 1, celui des 1.800 logements, est entièrement livré et les clés remises à leurs bénéficiaires, rappelant que son agence est passée, depuis le mois d'avril dernier, au programme AADL 2.

Cette rencontre a été mise à profit par le même responsable pour présenter, au wali d'Oran et au président d'APW qui l'accompagnait, les différents sites d'implantation du programme AADL en cours, dont 5.000 logements à Es-Sénia, 4.000 à Aïn El-Beïda et 16.000 au nouveau pôle urbain Ahmed-Zabana.

Selon les explications fournies sur place par le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya, Mokhtar Merad, ce futur pôle urbain, qui renforcera le statut de métropole en devenant de la ville d'Oran, sera doté de deux grandes tours en verre haut standing, d'un hypermarché, d'un centre d'affaires et d'espaces verts.

La promotion immobilière a été également à l'honneur, à l'occasion de cette Journée mondiale de l'habitat qui a permis au wali de s'enquérir des programmes en cours, dont 2.100 logements promotionnels publics (LPP) de l'ENPI à Sidi-Chahmi, 100 logements promotionnels aidés (LPA) de la Sarl Sotragim à Belgaid (Bir El-Djir) et autres programmes de promotion libre d'une dizaine d'intervenants, notamment à haï El-Menzeh.

En outre, le wali a eu droit à des explications sur les différents programmes de logement à Oran. Les données fournies font ressortir un total de 153.442 logements, dont 85.621 achevés, 63.726 en cours de réalisation et 4.095 en voie de lancement.

Les statistiques font état de 57.600 logements publics locatifs, dont 35.648 achevés et 21.952 en cours et 24.220 logements socio-participatifs.

APS

CONSTANTINE

## Indemnisation de 89 agriculteurs sinistrés

Au total 89 agriculteurs, dont les récoltes céréalières ont été sinistrées durant la saison agricole 2016-2017, ont été indemnisés par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine, a déclaré, à l'APS, son directeur, Mourad Bendeda.

L'opération, qui vient d'être achevée, a ciblé 73 agriculteurs assurés, dont les récoltes ont été ravagées par la grêle et 16 autres dont les récoltes ont été endommagées par des incendies qui se sont déclarés dans les différentes communes de la wilaya, a indiqué le responsable.

L'opération d'indemnisation, lancée au début du mois de juillet dernier, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière globale de plus de 47 millions de dinars pour une superficie de 1.714 hectares affectée par la grêle et les incendies.

S'agissant des pertes provoquées par les incendies, le responsable a noté que 32,5 hectares de céréales ont été détruits durant les mois de juin et de juillet derniers, soulignant que le montant financier réservé à l'indemnisation des agriculteurs concernés a atteint 2,2 millions de dinars. La commune de Didouche-Mourad, a-t-il ajouté, a connu le plus grand incendie signalé dans la wilaya de Constantine avec 16 hectares de céréales décimés, 7,5 hectares ont été dénombrés à Aïn Abid suivi de 4,5 hectares dans la commune de Hama-Bouziane et, enfin, 4 autres hectares dans la localité d'El-Khroub.

Le nombre d'agriculteurs assurés à la CRMA de Constantine est de 3.865 fellahs toutes cultures confondues, dont plus de 3.000 céréaliculteurs, ont rappelé les services de la CRMA.

## Cours d'alphabétisation pour 5.000 inscrits

Plus de 5.000 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation ont été recensés dans la wilaya de Constantine, au titre de la rentrée scolaire le 2 octobre dernier, a indiqué, à l'APS, le directeur local de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

L'encadrement pédagogique de cette catégorie de scolarisés est assuré par 310 enseignants qui ont bénéficié, avant leur prise de fonction, d'une formation spécialisée axée sur la psychologie et la pédagogie de l'enseignement pour adultes, a affirmé Hocine Hemadi.

Il s'agit de 230 enseignants contractuels et de 80 autres recrutés dans le cadre de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), selon la même source.

Le nombre de nouveaux inscrits recensés depuis le lancement de la période des inscriptions au début du mois de septembre dernier est estimé à 4.000 personnes, a souligné le responsable.

Des campagnes dédiées à la lutte contre l'analphabétisme, animées par des enseignants de l'ONAEA en étroite collaboration avec les représentants de la société civile, se déroulent depuis le mois dernier à travers l'ensemble des communes de la wilaya, notamment des zones rurales enclavées, afin d'attirer le maximum d'apprenants, a-t-il ajouté.

Dans la wilaya de Constantine, le nombre des personnes libérées du spectre de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2016-2017 a atteint 1.500 personnes, dont une majorité de femmes, ont signalé les responsables de l'antenne locale de l'ONAEA.

APS

## SYRIE

**L'armée turque installe des "postes d'observation" à Idlib**

Après s'être déployée à Idlib, province du nord-ouest syrien proche de la Turquie, l'armée turque a annoncé avoir entamé l'installation de postes d'observation afin d'établir l'une des quatre zones de désescalade.

Des troupes turques ont procédé à l'installation de points d'observation dans la province d'Idlib dans le nord de la Syrie en vue d'instaurer une zone de désescalade, a annoncé ce vendredi l'état-major turc dans un communiqué. "Dans le cadre des accords conclus à Astana, le 12 octobre, les troupes turques opérant dans la zone de désescalade d'Idlib ont entamé les travaux d'installation de postes d'observation afin de veiller au respect du cessez-le-feu, assurer la livraison de l'aide humanitaire et créer des conditions contribuant au retour des civils dans leurs maisons", indique le communiqué diffusé par l'armée. Selon la chaîne NTV, 8 chars turcs ainsi qu'une cinquantaine de véhicules blindés et 200 militaires ont traversé la frontière avec la Syrie et sont entrés sur le territoire de la province d'Idlib.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, avait annoncé dimanche le début d'une opération de reconnaissance à Idlib en vue d'établir une zone de désescalade comprenant cette province du nord-ouest de la Syrie qui échappe au contrôle de Damas, mais aussi une partie des provinces voisines de Hama, d'Alep et de Lattaquié.

## IRAK

**Début des opérations militaires irakiennes dans la province de Kirkouk**

Les forces du gouvernement irakien ont lancé vendredi des opérations militaires dans la province septentrionale de Kirkouk, que la région autonome du Kurdistan dispute à Bagdad, a indiqué à l'AFP un général de l'armée alors que les Kurdes se disaient prêts pour se défendre.

"Les forces armées irakiennes avancent pour reprendre leurs postes militaires pris lors des événements de juin 2014", lorsque les peshmergas, les combattants kurdes, ont pris le contrôle de positions des forces du gouvernement central dans le chaos créé par la percée terroriste.

## PHILIPPINES

**Rodrigo Duterte s'en prend aux États membres de l'UE**

Le président philippin, Rodrigo Duterte, réputé pour son franc parlé et pour avoir l'insulte facile, s'en est pris cette fois aux membres de l'UE, accusant les pays d'Europe de se mêler des affaires intérieures des Philippines. Le président philippin Rodrigo Duterte a insulté les représentants de l'Union européenne et a menacé de les expulser du pays dans les 24 heures à venir, annonce la chaîne BBC. La colère du président philippin a été provoquée par le soupçon que "l'Europe prévoyait d'exclure les Philippines de l'Onu". En outre, le président a accusé l'UE de se mêler des affaires intérieures des Philippines. "Serons-nous exclus de l'Onu ? Vous vous mêlez de nos affaires, parce que nous sommes pauvres", s'est-il exclamé.

Cette déclaration de Rodrigo Duterte a été faite après qu'une délégation de politiciens occidentaux lui a reproché ses méthodes brutales de lutte contre le trafic de drogue. Il est à noter que le reste de son discours "comprenait aussi un certain nombre de mots abusifs".

Agences

## AFGHANISTAN

**Les raids aériens tuent de plus en plus de civils**

*L'intensification des bombardements aériens conduits par les forces afghanes et américaines tue et blesse de plus en plus de civils en Afghanistan, accuse l'Onu, qui a noté une augmentation de 52 % de leurs victimes sur un an.*

Sur les neuf premiers mois de 2017, "205 Afghans ont été tués et 261 blessés, dont deux tiers sont des femmes et des enfants, en augmentation de 52 % par rapport à la même période 2016" souligne la Mission d'assistance de l'Onu en Afghanistan (Manua) dans son rapport trimestriel publié jeudi à Kaboul. Le nombre total de victimes civiles comptabilisé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre demeure à un niveau élevé avec 2.640 décès et 5.379 blessés, ces derniers en recul de 9 % cependant comparé à 2016. Sur ce total, la plupart des morts et blessés (35 %) sont dus aux affrontements au sol entre forces gouvernementales et insurgés, contre 6 % pour les raids aériens. Mais les femmes et les enfants représen-



tent à eux seuls 68 % des victimes des opérations aériennes, causées de nombreuses bavures et qui se sont fortement intensifiées avec l'essor de l'armée de l'air afghane. Un récent rapport du Centre de Commande des forces aériennes américaines, cité dans la presse à Washington, témoigne également d'une augmentation vertigineuse des sorties américaines, avec 751 frappes sur le seul mois de septembre (et 500 en août), record absolu depuis novembre 2010.

"La Manua attribue 38 % des victimes des raids aériens aux bombardements des forces internationales", note-t-elle. Or seuls les Américains, parmi les forces occidentales déployées par l'Otan, conduisent des sorties aériennes.

La Mission de l'Onu qui effectue ce recensement trimestriel des victimes

civiles du conflit afghan depuis 2009, attribue cependant plus des deux tiers d'entre elles (64 %) aux forces anti-gouvernementales. Talibans (66 % des morts et blessés) et groupe État islamique (20 %) "continuent de viser intentionnellement les civils à travers diverses formes d'attaques qui s'apparentent à des crimes de guerre", accuse-t-elle dans son rapport.

A l'inverse, et malgré la multiplication des raids aériens, la Manua souligne que les victimes attribuées aux forces pro-gouvernementales - armée, police et différentes milices - sont en recul de 37 % sur la période. Elle reconnaît les "efforts" entrepris par ces dernières, en particulier dans le nord-est du pays, mais relève que la stabilité des lignes de front dans le sud, où les talibans contrôlent de nombreux districts, ont contribué à ces progrès.

## CATALOGNE

**Puigdemont pressé par ses alliés de déclarer l'indépendance**

La CUP, allié d'extrême gauche du gouvernement indépendantiste catalan, a demandé vendredi au président régional Carles Puigdemont de rendre effective la déclaration d'indépendance de la Catalogne face à la menace de Madrid de suspendre l'autonomie de la région.

"Nous ne serons capables de respecter ce que la majorité a exprimé dans les urnes qu'à travers une proclamation de la république", écrit la CUP dans une lettre ouverte au président régional, rejoignant la position exprimée la veille par l'influente association indépendantiste Assemblée nationale catalane (ANC).

Le 1<sup>er</sup> octobre a eu lieu un référendum d'autodétermination malgré l'interdiction de la justice. Selon les chiffres du gouvernement catalan, invérifiables faute de commission électorale indépendante, le "oui" y a obtenu 90 % avec une participation de

43 %. Carles Puigdemont s'était engagé à proclamer l'indépendance si le oui l'emportait, mais mardi, lors d'une déclaration ambiguë devant le parlement régional, il a demandé la suspension des effets de cette proclamation dans l'attente d'une médiation internationale dans son conflit avec Madrid. Le gouvernement espagnol, dirigé par le conservateur Mariano Rajoy, a systématiquement rejeté cette hypothèse et demandé mercredi à Carles Puigdemont de clarifier s'il avait ou non déclaré l'indépendance. "Face au rejet par l'État espagnol de toute proposition de dialogue, maintenir la suspension de la déclaration d'indépendance n'a plus aucun sens", a indiqué l'ANC, organisatrice depuis plusieurs années de grandes manifestations séparatistes.

Carles Puigdemont a jusqu'à lundi pour répondre, faute de quoi le gouvernement

central pourrait à partir du jeudi 19 appliquer l'article 155 de la Constitution, qui lui permet d'assumer directement des compétences du gouvernement régional ou même suspendre son autonomie.

"S'ils prétendent continuer à appliquer (...) l'article 155 de la Constitution et veulent encore nous menacer ou nous museler, qu'ils le fassent avec une République déjà proclamée", réclame la CUP, alliée indispensable de la coalition indépendantiste au pouvoir en Catalogne.

Cette région de 7,5 millions d'habitants au nord-est de l'Espagne est profondément divisée entre partisans et adversaires de l'indépendance, bien que la majorité des Catalans veuillent trancher la question par un référendum autorisé par l'État, ce que Madrid refuse.

## PALESTINE

**Washington va "suivre de près" la situation humanitaire à Ghaza**

Les États-Unis vont "suivre de près" l'amélioration de la situation humanitaire à Ghaza après l'accord de réconciliation entre le Fatah et le Hamas, a déclaré jeudi le département d'État américain. "Nous saluons l'effort" pour que "l'Autorité palestinienne assume pleinement les responsabilités à Ghaza", a affirmé la porte-parole du département d'État Heather Nauert devant la presse à Washington. Elle a toutefois ensuite limité sa réaction à l'aspect humanitaire. "Nous y voyons un pas potentiellement important pour que

l'aide humanitaire parvienne à ceux qui vivent là-bas", a-t-elle expliqué. "Nous allons suivre de près ces développements", pour que, "avec l'Autorité palestinienne, Israël et aussi les bailleurs internationaux", on puisse "améliorer la situation humanitaire à Ghaza", a-t-elle dit.

Le Hamas et son rival palestinien du Fatah ont signé jeudi au Caire un accord de réconciliation destiné à mettre fin à une décennie de déchirements. L'Autorité palestinienne, entité internationalement reconnue supposée préfigurer un État

palestinien indépendant, assumera d'ici au 1<sup>er</sup> décembre "toutes les responsabilités" dans la bande de Ghaza, actuellement gouvernée sans partage par le Hamas, ont indiqué les Renseignements égyptiens, qui ont parrainé les négociations.

Mais Israël a rapidement signifié qu'il ne traiterait pas avec un gouvernement d'unité palestinien si celui-ci ne reconnaissait pas Israël et ne désarmait pas le Hamas.

Agences

SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN

# Rencontre Zetchi-anciens sélectionneurs nationaux à Sidi-Moussa

*Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, s'est réuni ce jeudi à Sidi-Moussa avec les anciens sélectionneurs nationaux dans le cadre des consultations pour la préparation du symposium sur le renouveau du football algérien, prévu en décembre prochain, a indiqué la Faf.*



FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

## L'ère Alcaraz prend fin 6 mois après, l'instabilité perdure chez les Verts

SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN

## Rencontre Zetchi-anciens sélectionneurs nationaux à Sidi-Moussa

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, s'est réuni ce jeudi à Sidi-Moussa avec les anciens sélectionneurs nationaux dans le cadre des consultations pour la préparation du symposium sur le renouveau du football algérien, prévu en décembre prochain, a indiqué la Faf.



Plusieurs anciens sélectionneurs ont répondu à l'invitation du président de la Faf : Abdelhamid Zouba, Mohamed Maouche, Meziane Ighil, Abderrahmane Mehdaoui, Rabah Madjer, Ali Fergani et Mohamed Henkouche, alors que les autres anciens sélectionneurs algériens se sont excusés de ne pas avoir pu être présents soit pour des raisons de santé soit à cause d'obligations professionnelles ou familiales, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le président de la Faf a réitéré à cette occasion "sa détermination" à relever le défi du renouveau du football algérien en s'appuyant sur les compétences algériennes et sur l'apport des hommes de terrain qui connaissent mieux que quiconque les problèmes et les contraintes. Le vécu et les connaissances

des anciens sélectionneurs nationaux sont à même, a-t-il insisté, "de nourrir et enrichir la réflexion autour des solutions à explorer lors du symposium". Pour sa part, le président du Symposium Rachid Gasmî a dressé les contours du symposium qui se prépare et de ses objectifs, à savoir réunir l'ensemble des acteurs du football algérien afin de débattre des remèdes appropriés aux problèmes multiformes dont souffre le football algérien. Il a présenté une plate-forme de travail qui pourrait constituer un point de départ, avec des thématiques allant du football amateur au football professionnel en passant par le sponsoring, l'arbitrage, les infrastructures, la médecine du sport et autres football féminin. La parole a été ensuite donnée aux anciens sélectionneurs qui

sont allés de leurs remarques, observations et propositions. Chacun d'entre eux a axé son intervention sur une idée motrice. Zouba a lancé l'idée du professionnalisme de l'apprentissage, à savoir mettre les jeunes joueurs dans les mêmes conditions que les seniors lors de leur formation, tandis que Maouche a émis le vœu que le symposium débouche sur le programme sur le long terme afin de ne pas s'arrêter à des visions étiquées. Madjer a estimé de son côté que "l'avenir, c'est le présent, et qu'il y a des problèmes qu'on peut régler tout de suite en faisant appel aux anciens joueurs". Ighil a préconisé la rupture avec ce qui se faisait auparavant, tout en insistant sur la nécessité de créer des passerelles avec le football scolaire qui devrait constituer le pre-

mier échelon de prospection. Fergani a insisté quant à lui sur "la nécessité pour la Faf et les pouvoirs publics de s'impliquer pour débloquer des assiettes de terrain aux clubs afin qu'ils puissent construire des centres de formation, considérant que c'est le premier jalon du renouveau du football". Henkouche a mis en exergue la nécessité de former ceux qui doivent diriger le football algérien, à tous les échelons, tout en insistant sur la nécessité de ne pas dénaturer les spécificités du football algérien. Mehdaoui a souligné, de son côté, l'urgence de passer à l'acte dès maintenant sans attendre le symposium car il existe de cadres algériens qui ont juste besoin d'être valorisés et, surtout, motivés en leur offrant des salaires intéressants.

SYNDICAT

### Ould Ali préside la cérémonie d'installation des commissions nationales de dialogue et de concertation

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a renouvelé son engagement à travailler de concert avec les partenaires sociaux pour la promotion de la situation socio-professionnelle des travailleurs de son secteur, à l'occasion de l'installation des commissions nationales de dialogue et de concertation avec la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports (UGTA) et le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publics (Snapap).

A cette occasion, le ministre a invité les représentants des deux syndicats à travailler de concert avec la tutelle à tous les niveaux pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain et faire des propositions en matière de formation et de recyclage, précise un communiqué du MIS. Ould Ali a également appelé les membres de la commission à adhérer à la proposition d'ouvrir un atelier de réflexion sur le statut particulier des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports, en tenant des réunions cycliques et régulières pour présenter des propositions concrètes et objectives, conclut la même source.

LIGUE 1 MOBILIS

### DRBT-USMB (1-0) NAHD-PAC (1-1)

Le DRB Tadjenanet a battu l'USM Blida (1-0) tandis que le NA Hussein Dey et le Paradou AC se sont neutralisés (1-1) en matchs avancés de la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputés jeudi.

Le DRBT qui restait sur deux contre-performances a renoué avec le succès en dominant la lanterne rouge l'USM Blida grâce à un but de Haddad (45'+2).

A la faveur de cette victoire, les hommes de Kamel Mouassa se hissent à la 5<sup>e</sup> place avec 8 points, tandis que l'USMB qui n'a pas remporté le moindre succès en six matchs reste scotchée à la dernière place avec un seul point.

Dans l'autre match avancé de cette journée, le NA Hussein Dey a été accroché par le promu Paradou AC (1-1) au stade du 20-août. Les visiteurs ont ouvert le score par Benkhelifa (11') suite à une bourde du gardien des Sang et Or avant qu'Addadi n'égalise pour le NAHD à la 22' minute sur penalty.

Avec ce résultat nul, Paradou gagne une place et occupe la 5<sup>e</sup> position avec le MCO, la JSK et le DRBT (8 points), tandis que le NAHD partage la 9<sup>e</sup> place avec l'USM Bel-Abbès (7 points) qui affronte en ce moment la JS Kabylie

## Ouverture de la saison sportive scolaire 2017-2018



La saison sportive scolaire 2017-2018 a été ouverte jeudi par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, à partir du lycée sportif de Draria à Alger.

Les pouvoirs publics accordent beaucoup d'importance à cette infrastructure, véritable vivier du sport et de savoir. C'est un lycée qui offre à la fois des opportunités d'enseignement et de formation sportive de haut niveau", a déclaré Ould Ali dans son allocution d'ouverture. "Nous avons enregistré l'année passée un remarquable taux de réussite au baccalauréat (64,39 %) ici. Sur le plan sportif, les lycéens de l'établissement ont rem-

porté lors des compétitions internationales 82 médailles dont 29 en or, ainsi que 103 médailles (60 en or) dans les compétitions nationales. Les chiffres parlent d'eux-mêmes", s'est félicité le ministre.

Le lycée sportif de Draria encadre 355 élèves dont 142 nouveaux inscrits (43 filles et 99 garçons) au titre de l'année scolaire 2017-2018, dans 21 disciplines sportives.

"Notre objectif majeur est de permettre à nos élèves de bénéficier d'une formation sportive de qualité, sans négliger l'aspect éducatif et la bonne marche de leur cursus scolaire. Les cours sont pro- grammés entre 8h et 15h. Les étudiants se consacrent en fin de journée à l'entraînement", a fait savoir le directeur du lycée sportif national, Slimane

Mekhlouf.

Interrogé sur les critères d'entrée à l'établissement, il a assuré que la sélection se faisait par les fédérations sportives qui "connaissent parfaitement leur talent".

### "Chaque fédération sélectionne ses meilleurs éléments"

"Chaque fédération sélectionne ses meilleurs éléments et on travaille en collaboration avec les instances fédérales pour les exigences d'excellence. Les autres sportifs qui n'ont pas un niveau national, sont orientés vers nos annexes à Blida, Aïn-Sefra (wilaya de Naâma, ndlr) et Oum El-Bouaghi", a expliqué le directeur du lycée sportif de Draria, inauguré en 2001.

Le grand défi des responsables

du lycée est de gérer le calendrier des athlètes notamment en période de stages ou de compétitions.

"Les choses sont complètement maîtrisées sur ce plan-là. Après les stages et les tournois, une équipe pédagogique s'attèle à faire rattraper les cours aux élèves absents", a-t-il indiqué.

Chaque palier éducatif au Lycée sportif de Draria compte cinq groupes ne dépassant pas les 26 élèves par classe. Les présidents des fédérations d'escrime, de boxe, de judo, de gymnastique, d'haltérophilie et de tir sportif ont assisté à la cérémonie de coup d'envoi officiel de l'année sportive scolaire 2017-2018.

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE SENIORS MESSIEURS

### La 1<sup>re</sup> étape en novembre à Alger

L'Algérie accueillera la 1<sup>re</sup> étape de la Coupe du monde de sabre seniors messieurs entre le 3 et le 5 novembre à la salle Harcha-Hacène (Alger), a appris jeudi l'APS auprès du président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abdéraouf Salim Bernaoui. Vingt-cinq pays ont confirmé leur participation au rendez-vous d'Alger, notamment la Russie, la Hongrie la France et

les États-Unis.

Le double champion olympique hongrois Aron Szilagyi sacré à Londres 2012 et à Rio 2016 sera présent à Alger, a annoncé le président de la FAE.

L'Algérie participera à cette étape de Coupe du Monde avec quatre sabreurs: Akram Bouabati, Anis Mairi, Hamza Kasdi et Zineddine Heroui.

"Nos athlètes concernés par

cette compétition se préparent d'une manière continue à raison de 25 à 30 heures d'entraînements par semaine. C'est les normes du haut niveau, explique-t-il.

Bernaoui qui a assisté à l'ouverture officielle de la saison sportive scolaire 2017-2018 au Lycée sportif national de Draria (Alger) à l'instar d'autres présidents de fédérations sportives a souligné le rôle

important du Lycée sportif national, appelant ses responsables à faire encore des efforts en matière d'infrastructures spécialisées.

"C'est bien ce qui est en train de se faire au niveau du lycée, mais pour l'escrime l'absence d'une salle spécialisée empêche l'application d'un programme de préparation complet", déplore le patron de la FAE.

EQUIPE NATIONALE, FIN DE L'ÈRE ALCARAZ

# L'instabilité perdue chez les Verts

Engagé en avril dernier pour remettre l'équipe nationale de football sur rail après une Coupe d'Afrique des nations Can-2017 marquée par une élimination dès le premier tour, le technicien espagnol Lucas Alcaraz a finalement connu le destin de ses prédécesseurs suite à la décision prise mercredi par la Fédération algérienne de football (FAF) de résilier son contrat à l'amiable.

Le verdict intervient quatre jours après la quatrième défaite de rang concédée par les Verts aux qualifications de la Coupe du monde 2018 à Yaoundé face au Cameroun (2-0) pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée, la troisième consécutive depuis la prise de fonctions du technicien andalou en avril dernier.

Sous la houlette d'Alcaraz, l'Algérie a enregistré deux victoires contre la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en qualification de la Can-2019 et trois défaites de rang face à la Zambie (3-1, 0-1) et au Cameroun (2-0) en qualification du Mondial 2018 en plus d'une élimination du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2018 face à la Libye (1-2, 1-1), une compétition réservée aux joueurs locaux.

Un bilan maigre jugé bien en deçà des espérances placées par le président de la Faf Kheireddine Zetchi en la personne d'Alcaraz qui voyait en lui l'homme de la situation capable de galvaniser un groupe en manque de confiance.

Mais le constat est amer : l'Espagnol Lucas Alcaraz n'a pas fait mieux que ses deux prédécesseurs : le Serbe Milovan Rajevac et le Belge Georges Leekens, en échouant dans sa mission avec trois défaites consécutives dans la



campagne qualificative au Mondial russe, synonyme d'une élimination sans gloire, alors que l'Algérie avait atteint les 1/8es de finale lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil sous la conduite du Bosnien Vahid Halilhodzic. Même s'il avait entamé sa mission par une victoire sans convaincre à Blida face au Togo (1-0), Alcaraz a montré "ses limites", selon les observateurs en concédant deux défaites en l'espace de trois jours face à la Zambie, deux revers qui ont anéanti définitivement les derniers espoirs de se relancer en vue d'une troisième qualification de suite à la Coupe du monde. L'Algérie avait entamé les qualifi-

cations sous la houlette du Serbe Milovan Rajevac, parti à l'issue du match nul concédé au stade de Blida face au Cameroun (1-1). Une contre-performance qui avait poussé l'ancien président de la Fédération algérienne (Faf) Mohamed Raouraoua à "sacrifier" l'ex-coach du Ghana.

Quelques jours plus tard, la Faf a jeté son dévolu sur le Belge Georges Leekens qui allait diriger en novembre 2016 les Verts en déplacement face au Nigeria au stade d'Uyo avec au final une défaite (3-1) lors de la 2<sup>e</sup> journée, un revers qui avait sérieusement compromis les chances des Verts avant le match de Lusaka.

FOOTBALL

## "Il faut du temps pour construire une équipe nationale forte"

Avec trois entraîneurs, aux tempéraments différents, l'équipe nationale ne pouvait jamais prétendre à de bons résultats dans ces qualifications. L'instabilité chronique au niveau de l'encadrement technique national s'est avérée fatale et néfaste pour l'équipe nationale qui devra désormais se tourner vers d'autres objectifs. En attendant la désignation d'un nouveau coach, le quatrième depuis juin 2016 (record), l'Algérie sera dirigée par un staff technique intérimaire le 10 novembre prochain à Constantine



face au Nigeria, un rendez-vous sans enjeu entrant dans le cadre de la 6<sup>e</sup> et dernière journée des qualifications du Mondial 2018.

CLASSEMENT FIBA  
DE BASKET-BALL

## L'Algérie à la 86<sup>e</sup> place mondiale

L'Algérie avec 29.3 points occupe la 86<sup>e</sup> place au nouveau classement mondial de la Fédération internationale de basket-ball (Fiba) messieurs, publié jeudi, toujours dominé par les Etats-Unis (819.6 pts) devant l'Espagne (693.2 pts) et la Serbie (641 pts).

Le Cinq algérien qui n'a pas participé au dernier AfroBasket disputé en septembre en Tunisie, recule de 18 places, alors que le Nigeria première nation africaine au classement occupe le 26<sup>e</sup> rang avec 211.3 pts. La Tunisie championne d'Afrique en titre est 45<sup>e</sup> avec 119.9 pts.

Ce classement novateur est basé sur des facteurs relatifs à chaque match officiel disputé par 149 équipes nationales. Il sera mis à jour après chaque fenêtre des éliminatoires et à l'issue de chacune des compétitions officielles majeures de la Fiba.

Ce nouveau classement prend en compte tous les matches, des pré-éliminatoires régionaux jusqu'à la finale de la Coupe du Monde Fiba, et il inclut le tournoi olympique ainsi que les Coupes continentales. Le système précédent n'était basé que sur les compétitions et ne prenait en considération que les classements finaux des tournois.

Le principe de base est simple : chaque match vaut 1.000 points, que les deux équipes se partagent en fonction de l'écart à la fin de la rencontre.

La valeur de chaque match va grandissant en fonction de l'avancée dans la compétition, ce qui signifie que dans les compétitions officielles majeures Fiba, les victoires rapportent de plus en plus de points au fur et à mesure que le tournoi progresse.

Ce nouveau classement donne également plus de valeur aux victoires à l'extérieur et il récompense plus les équipes qui battent des adversaires mieux classés qu'elles.

Pour le moment, ce nouveau Fiba World Ranking Men présenté par Nike, s'applique seulement aux équipes nationales masculines senior et leurs compétitions. La FIBA souhaite appliquer dans le futur un classement similaire pour les équipes nationales féminines senior et les équipes nationales jeunesse (garçons et filles).

OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS (OGEBC)

# 80 % des missions revêtent un caractère public

*Compte tenu de la situation économique actuelle de l'Algérie, il est nécessaire, a souligné M. Zekaghe, de développer l'investissement dans les sites archéologiques et l'élargir au privé, à condition de respecter le cahier des charges d'exploitation.*



Quatre-vingt 80% des missions de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebec) revêtent un "caractère public", a considéré, mercredi à Tébessa, le directeur de cet office, Abdelouahab Zekaghe. S'exprimant en marge du séminaire international, ouvert mardi, à l'université Larbi- Tebessi, portant sur le développement et l'archéologie préventive en Algérie, le même responsable a indiqué, à l'APS, que cet office tend à préserver et sécuriser les sites archéologiques et à réaliser des opérations d'inventaire annuels

des vestiges découverts lors des fouilles initiées par le Centre national de recherche en archéologie et les Instituts d'archéologie, ou de manière tout à fait fortuite. Lors de cette rencontre scientifique organisée par l'association Minerve pour la protection des vestiges et de l'environnement de la wilaya de Tébessa, tenue en présence d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans ce domaine, issus aussi bien d'Algérie que de pays étrangers, en l'occurrence la Tunisie et la France, et des autorités locales, M. Zekaghe a ajouté que l'entretien des sites archéologiques et du mobilier exposé dans leurs musées, figure

également parmi les missions de cet office.

Le même responsable a également mis en exergue le rôle à caractère commercial et industriel de l'Ogebec dans la valorisation du patrimoine archéologique et l'importance de son exploitation pour en faire une attraction touristique, créatrice de richesses et d'emplois et ce, en coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, comme l'a affirmé dernièrement le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi. Compte tenu de la situation économique actuelle de l'Algérie, il est nécessaire, a souligné M. Zekaghe, de développer l'in-

vestissement dans les sites archéologiques et l'élargir au privé, à condition de respecter le cahier des charges d'exploitation.

L'Algérie dispose de plus de 1000 sites culturels classés, a affirmé la même source qui a insisté sur la nécessité d'encourager l'université à effectuer des recherches dans ce domaine.

Le même responsable a également insisté, dans ce même contexte, sur la nécessaire coordination entre les secteurs de la culture, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du tourisme et de l'artisanat ainsi que les collectivités locales pour relancer et donner une forte impulsion aux vestiges qui représentent, selon lui, notre identité nationale.

BOUIRA, MANIFESTATION CULTURELLE

## 1<sup>er</sup> Festival national du livre et de la littérature amazighs en décembre

La première édition d'un Festival national du livre et de la littérature amazighs aura lieu en décembre prochain dans la ville de Bouira avec la participation de dizaines de maisons d'édition, a indiqué, mercredi à l'APS, le directeur de la culture, El-Hachemi Bouhired.

"Ce festival national aura lieu en décembre. Nous sommes en train de préparer l'évènement auquel des dizaines de maisons d'édition et d'écrivains ainsi que des poètes devront prendre part", a indiqué M. Bouhired.

"Les préparatifs vont bon train et nous sommes en contact permanent avec le ministère de tutelle, organisateur de l'évènement. Nous attendons une précision concernant la date exacte du déroulement de ce festival", a-t-il ajouté, rappelant qu'auparavant c'était le Haut-commissariat à l'amazighité qui organisait le salon, mais maintenant, c'est le ministère qui le fait sous l'appellation du festival national.

La manifestation sera marquée par un programme riche composé de tables rondes,

de conférences sur le livre amazigh, l'édition, ainsi que sur la littérature amazighe. Des cercles de poésie ainsi que des ventes-dédicaces auront également lieu au cours de cet évènement tant attendu à Bouira.

Le Festival a pour objectif d'encourager l'écriture et l'édition en langue amazighe, en plus de permettre aux visiteurs de s'imprégner de supports conçus et produits en tamazight et qui obéissent à des normes professionnelles, selon la même source.

BLADE RUNNER 2049

## Numéro 1 du Box-office américain

Le film *Blade Runner 2049*, suite du film culte de Ridley Scott, occupe la tête du box-office nord-américain pour son premier weekend d'exploitation, en dépit d'un score plutôt décevant compte-tenu de son budget, selon les chiffres définitif publiés par Exhibitor Relations. Avec 32,8 millions de dollars de recettes aux États-Unis et au Canada, le film de Denis Villeneuve, dont le budget est estimé à 150 millions de dollars, n'a pas rapporté autant qu'espéré malgré des critiques globalement très positives et la présence de stars comme Harrison Ford et Ryan Gosling. L'histoire se déroule une trentaine d'années après les événements du premier film, sorti en 1982, à la fin duquel le Blade Runner Rick Deckard (Harrison Ford) parvenait à éliminer une bande de Répliquants, des êtres humanoïdes, à l'exception de l'une d'entre eux, Rachel. Selon Paul Dergarabedian de ComScore,

le premier volet avait encaissé au total 27,58 millions de dollars dans les salles en 1982. *Blade Runner 2049* devance un autre nouvel entrant dans le classement : *La montagne entre nous*, de Hany Abu-Assad dans lequel deux inconnus —Kate Winslet et Idris Elba— tentent de s'en sortir après le crash de leur petit avion au milieu d'une chaîne de montagnes enneigées avec peu d'espoir d'être secourus. Il a récolté 10,6 millions de dollars sur le week-end. Le film d'horreur *Ca*, adapté d'un livre du maître de l'épouvante Stephen King, est troisième avec 10 millions de dollars, soit plus de 305 millions en cinq semaines. Les spectateurs de ce film auront peut-être apprécié le plus enfantin *My little pony : le film* pour se détendre un peu. Ce long-métrage d'animation fait son entrée à la quatrième place du box-office avec 8,9 millions de dollars. Avec toutes ces sorties en salles, le film

d'action *Kingsman: le cercle d'or* a chuté de la première à la cinquième place avec des recettes de 8,7 millions de dollars en trois jours et 80 millions de dollars en trois semaines. À la 6<sup>e</sup> place, on retrouve *Barry Seal : American Traffic*, avec Tom Cruise (8,4 millions, soit 30,8 millions en deux semaines). 7 - *Lego Ninjago : le film* (7 millions, soit 44,1 en trois semaines) 8 - *Blade Runner 2049*.

*Confident royal* de Stephen Frears, avec Judi Dench et Ali Fazal (4,2 millions, soit 6 millions en trois semaines) 9- *L'Expérience interdite : Flatliners* —remake du film éponyme de 1991 avec Julia Roberts, Kiefer Sutherland et Kevin Bacon— (4 millions, soit 12,5 millions en deux semaines) 10 - *Battle of the Sexes* (2,6 millions, soit 7,9 millions en trois semaines).

TIPASA, THÉÂTRE ROMAIN

### Concert de musique classique par l'orchestre autrichien

Le théâtre romain de la ville archéologique de Tipasa vibrera, aujourd'hui, aux sons mélodieux de l'Orchestre autrichien de musique symphonique et de la troupe de musique andalouse de la wilaya de Tipasa, au titre de la deuxième édition du genre, initiée suite au succès de la première, en septembre 2015, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de la culture de la wilaya. Selon Djilali Zebda, la manifestation sera inaugurée par les airs joyeux de la troupe de Zorna de la ville de Cherchell, avant que l'orchestre autrichien ne prenne place pour des airs choisis du répertoire mondial de la musique classique, qu'il exécutera en compagnie de l'Orchestre symphonique algérien.

Le concert sera clôturé par l'orchestre andalou de la wilaya, qui présentera des morceaux de choix du répertoire andalou local et national.

L'orchestre de Tipasa, qui assurera l'animation de la soirée en compagnie de l'orchestre symphonique d'Autriche, présent en Algérie pour prendre part au Festival national de musique classique, est composé de huit associations du domaine, soit El-Gharnatia, Nacim Essabah, Bachtarzia, El-Fen El-Assil, Rachidia, Kaïssaria, Slimania et El-Manara.

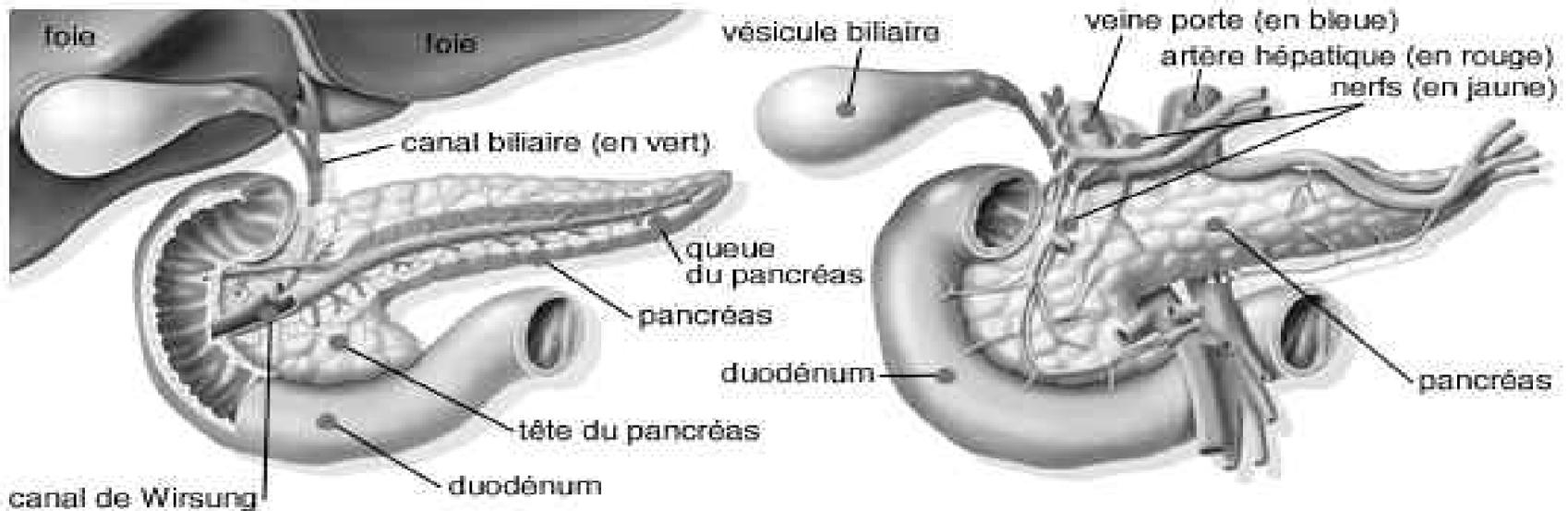
Il s'agit là de la 2<sup>e</sup> expérience en matière d'échanges culturels entre les deux pays, après celle initiée en septembre 2015, au niveau de ce même site romain de Tipasa, où s'était produit cet orchestre symphonique d'Autriche, avec l'association Dar Gharnatia, lors d'un concert qualifié, à l'époque de réussi.

Cette opportunité, qui verra la présence, sur place, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, constituera une occasion pour la mise en valeur du patrimoine civilisationnel de Tipasa, une wilaya archéologique, par excellence, a estimé le même responsable.

Outre les services de la wilaya et ceux de l'ambassade d'Autriche, ont participé à l'organisation de cet évènement, l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins, l'Office national de la culture et de l'information et l'Office de gestion et exploitation des biens culturels protégés.

# Quand la vésicule biliaire fait ses... calculs

*L'âge est le principal facteur de risque de lithiase biliaire. Après 60 ans, 20 % des femmes et 10 % des hommes sont porteurs d'un ou plusieurs calculs de la vésicule biliaire, 30 % des femmes et 20 % des hommes après 70 ans. Dans 80 % des cas, ils ne s'accompagnent d'aucun symptôme. Ces calculs biliaires restent exceptionnels avant 20 ans (entre 0,1 et 2 %).*



anatomie générale du pancréas

## Les femmes davantage touchées

Mais certains spécialistes mettent en garde : l'épidémie d'obésité infantile pourrait accroître leur fréquence chez les jeunes.

Une étude californienne récente effectuée sur 510.000 jeunes de 10 à 19 ans montre ainsi qu'il y a 3 fois plus de calculs biliaires chez les garçons très obèses et 8 fois plus chez les filles de même corpulence.

Les autres grands facteurs de risque de lithiase biliaire sont en effet le sexe - les femmes sont deux fois plus touchées - et l'obésité.

Elle est aussi favorisée par les grossesses, les fortes variations de poids et certains médicaments.

Les facteurs de susceptibilité génétique compteraient pour 25 %, ceux liés au mode de vie pour 75 %.

Qu'ils passent inaperçus ou soient découverts fortuitement, l'abstention thérapeutique est la règle tant que ces calculs restent non douloureux, car rien, pas même leur taille - du grain de sable à plusieurs centimètres -, ne permet de prévoir s'ils se feront ou non sentir un jour.

La lutte contre l'obésité et la sédentarité constitue la meilleure prévention. La vésicule biliaire est un réservoir dans lequel s'accumule la bile produite par le foie.

Lors des repas, elle se contracte et libère la bile dans le duodénum, par le canal cystique qui rejoint le canal cholédoque. Les acides biliaires sont pour l'essentiel réabsorbés en fin de

digestion.

Les calculs biliaires sont en majorité constitués de cholestérol contenant du calcium, des sels biliaires, de protéines du mucus, plus rarement de bilirubine, un produit de dégradation de l'hémoglobine.

Ils se forment au fil des ans à partir de microcristaux de cholestérol qui apparaissent quand la bile est sursaturée en cholestérol et que la vésicule s'évacue mal. Lorsqu'un de ces calculs se bloque dans le canal par lequel s'évacue la bile, la vésicule distendue devient douloureuse. C'est l'unique symptôme des calculs vésiculaires. C'est une douleur spécifique par son intensité et son début brutal, qui siège le plus souvent au creux de l'estomac, parfois dans l'hypocondre droit (sous le diaphragme), et peut s'accompagner de vomissements. Elle dure au plus quelques heures puis, le plus souvent, la douleur cesse soudain car le calcul qui obstruait le canal cystique est retombé dans la vésicule. Une échographie abdominale permet de confirmer la présence de calculs.

## 48 heures d'hospitalisation

Certains malades font un seul épisode et ne souffriront jamais plus de la vésicule. Mais ce premier épisode augmente le risque d'autres crises et de complications.

Il est donc recommandé quand les calculs deviennent douloureux de pratiquer à froid l'ablation de la vésicule biliaire. L'intervention se fait par coelioscopie sous anesthésie générale. Les instruments - les plus gros font 1

cm de diamètre - sont introduits dans l'abdomen par quatre petits trous qui laissent peu de traces.

L'intervention dure une demi-heure, un peu plus si l'on réalise aussi un examen des voies biliaires pour vérifier l'absence de calculs dans le canal cholédoque ou d'anomalie anatomique des voies biliaires, source possible de plaies opératoires.

Une nouvelle technique vise à passer tous les instruments par un seul orifice, dans l'ombilic, pour dissimuler les cicatrices.

C'est plus compliqué pour le chirurgien, obligé de travailler avec quatre instruments dans le même axe. La lithiase se complique parfois si le calcul reste bloqué longtemps dans le canal cystique ou migre dans la voie biliaire principale. Une douleur qui dure plus de cinq-six heures doit faire craindre une complication. Le traitement des lithiases compliquées peut faire appel à d'autres techniques, chirurgie classique ou endoscopie. Hormis ces cas particuliers, l'hospitalisation pour une simple cholécystectomie dure en moyenne 48 heures.

L'ablation de la vésicule n'a pas de conséquences sauf, très rarement, une diarrhée transitoire due à la perturbation du cycle des acides biliaires, qui se traite facilement par un médicament, la choléstyramine.

## Comment soigne-t-on les coliques biliaires ?

Lorsqu'une crise se déclenche, le traitement consiste tout d'abord à soulager la douleur avec des

antalgiques (AINS) ou certains anti-spasmodiques. Si le soulagement est insuffisant, les antalgiques opiacés ou morphiniques peuvent être prescrits par le médecin.

Si des signes d'infection sont observés (fièvre, douleurs intenses et durables), la personne doit être hospitalisée en urgence et recevoir des perfusions d'antibiotiques.

## Ablation de la vésicule biliaire

La cholécystectomie ou l'ablation de la vésicule est le seul traitement durablement efficace contre les crises de coliques biliaires.

Ce traitement chirurgical nécessite généralement de faire trois petites incisions dans la paroi du ventre (technique laparoscopique).

Cette intervention courante et peu traumatisante n'entraîne aucun trouble particulier car, en l'absence de vésicule biliaire, la bile continue à s'écouler dans l'intestin. Par la suite aucun régime spécial n'est requis, sauf chez de rares personnes qui ont tendance à avoir des selles molles. Chez ces personnes, un régime moins riche en graisses est conseillé, accompagné parfois d'un médicament destiné à absorber l'excès de bile présent dans l'intestin.

Lorsque le patient n'est pas opérable, le médecin peut proposer un médicament contenant de l'acide ursodésoxycholique, un acide biliaire.

Ces médicaments visent à dissoudre les calculs de la vésicule biliaire. Ils ne sont efficaces que si les calculs sont de petite taille et seulement composés de cholestérol. Le traitement doit être poursuivi entre 6 et 18 mois.

# Le Raisin : superfruit anti-âge

*En jus, frais à croquer ou séché dans des desserts, le raisin s'impose comme le fruit anti-âge par excellence.*

Le raisin accompagne l'Homme depuis la nuit des temps... et semble ne lui vouloir que du bien. Son célèbre composé santé, le resvératrol, a prouvé son implication dans la protection anticancer, cardiaque (antihypertension, antiagrégant plaquettaire), immunitaire et anti-âge. De fait, il activerait trois gènes de la longévité (StirT1s, FoxO3s et PBEFs)! Autrement dit, une petite grappe de 100 g de raisin noir par jour, c'est parfait.

## Vert ou noir ?

Si le raisin vert reste un fournisseur honorable de vitamines C et K, c'est la peau du noir (ou rouge) qui renferme le précieux resvératrol. Donc le raisin noir fournit un maximum de composés protecteurs.

Misez sur le bio, car le raisin est l'un des fruits les plus traités aux pesticides. De plus, le resvératrol est concentré dans la peau, donc hors de question d'éplucher ses grains (de toute façon, qui en aurait la patience?). Ce polyphénol est naturellement sécrété pour protéger la vigne d'un champignon, *Botrytis cinerea*. Du coup, les grappes traitées aux fongicides en apportent peu.

## Cure de raisin, bon pied bon œil

Traditionnellement, les Anciens fai-



saient une cure de raisin chaque début d'automne, principalement pour prévenir les douleurs articulaires de la mauvaise saison. On en tire en réalité bien des bénéfices : drainage hépatique et diurétique (eau + potassium), reminéralisation (magnésium, calcium...), équilibre acido-basique, etc. La cure uvale, thérapie de choix pour les Grecs, les Arabes et les Romains, est souveraine pour un grand nettoyage d'automne. Elle sollicite tous les émonctoires (organes d'élimination). Résultat : teint éclairci, peau assainie, drainage rénal et hépatique

profond mais non agressif, et intestins régénérés. Le principe : un jour par semaine, on ne mange que du raisin, à volonté. Autre option : on consomme chaque jour une grappe à 11 h et à 18 h, durant quelques semaines, et on conserve trois repas légers. Déconseillé aux diabétiques dans les deux cas à cause de la forte teneur en sucre du raisin!

## Sous quelles formes le consommer ?

\*Frais

À croquer cru en dessert, à glisser dans des salades sucrées-salées ou des salades de fruits, ou encore à faire légèrement revenir à la poêle dans un peu d'huile, pour accompagner des volailles.

## \*Sec

À glisser dans des mueslis, des gâteaux de semoule, du riz au lait (on peut les réhydrater dans du thé chaud quelques heures avant de les utiliser). La bonne nouvelle : la déshydratation convertit le fructose en fructanes, des fibres qui piègent le cholestérol.

# La vinaigrette rendrait la salade plus saine



La vinaigrette favoriserait l'assimilation de sept micronutriments bénéfiques pour la santé, selon une nouvelle étude américaine.

Celles qui privilégient les sauces allégées pour préserver leur santé risquent d'être déçues. Et pour cause : une étude publiée dans l'*American*

*Journal of Clinical Nutrition* révèle qu'ajouter de la vinaigrette à base d'huile sur sa salade est une bonne chose. Le gras favoriserait en effet l'assimilation de sept micronutriments bénéfiques pour la santé, à savoir l'alpha-carotène, le bêta-carotène, la lutéine et le lycopène, la

vitamine E, la vitamine K et la vitamine A.

## 2 cuillerées à soupe, la quantité idéale

Pour le découvrir, les chercheurs de l'Université d'État de l'Iowa (Etats-Unis) ont demandé à 12 femmes

volontaires de consommer des salades agrémentées de cinq vinaigrettes contenant différents niveaux d'huile de soja, un ingrédient que l'on retrouve souvent dans les sauces industrielles. Les participantes ont ensuite été soumises à un test sanguin afin de mesurer l'assimilation des micronutriments. Résultat : l'assimilation maximale avait lieu autour de 32 grammes d'huile de soja, soit la quantité la plus élevée étudiée au cours de ces recherches, correspondant à un peu plus de deux cuillères à soupe.

Un phénomène qui a un véritable impact sur la santé, selon Wendy White, professeure agrégée de science alimentaire et de nutrition humaine et principale auteure de l'étude. Elle explique que l'assimilation de ces micronutriments permettrait entre autres de réduire les risques de cancer et de préserver la vue. Pas question pour autant de faire baigner ses légumes dans la sauce : deux cuillères à soupe de vinaigrette par jour suffisent !

# MIDI

Qualité nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI

Qualité nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE TIZI-OUZOU DAIRA DE BOUZGUENE COMMUNE DE BOUZGUENE

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bouzguene lance l'ouverture d'un concours de recrutement dans les grades suivants :

| Grade   | Mode de recrutement | Conditions d'accès  | Spécialités   | Nombre de postes ouverts | Lieu d'affectation | Autres conditions |
|---|---------------------|---|---|--------------------------|--------------------|-------------------|
| Architecte de l'administration territoriale                       | Concours sur titre  | Diplôme d'architecte ou titre reconnu équivalent              | Architecture  | 01                       | APC Bouzguene      |                   |
| Ingénieur d'Etat en informatique de l'administration territoriale | Concours sur titre  | Diplôme ingénieur d'Etat ou titre reconnu équivalent          | Informatique  | 01                       | APC Bouzguene      |                   |
| Ingénieur d'Etat en GTU de l'administration territoriale          | Concours sur titre  | Diplôme ingénieur d'Etat dans l'une des spécialités suivantes | 1-Génie-civil : option construction civile et industrielle - option structures - option voiries et réseaux divers - option techniques de la construction - option exécution et suivi des travaux - option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain - option infrastructures urbaines - option réhabilitation du vieux bâti<br>2-Géographie : option aménagement urbain - option techniques urbaines<br>3-Equipements techniques et installation de bâtiment<br>4-Travaux publics-5-Topographie -6- Hydraulique<br>7-Electricité générale -8-Electrotechnique<br>9-Mécanique générale -10-Gestion et techniques urbaines-11- Aménagement urbain<br>12-Aménagement rural<br>13-Aménagement environnement<br>14-Transport urbain | 01                       | APC Bouzguene      |                   |

#### Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces et documents suivants :

- Une demande manuscrite
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Copie du titre ou du diplôme exigé
- Copie du relevé de notes de la dernière année
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat
- Attestations de travail dans la spécialité (le cas échéant visées par la CNAS en ce qui concerne les périodes travaillées dans le secteur privé)
- Attestation de travail pour les périodes exercées dans le cadre du pré emploi
- Document justifiant le suivi d'une formation complémentaire ou supérieure au diplôme dans la spécialité
- Tout document relatif aux travaux de recherche ou études réalisées dans la spécialité
- Autorisation de l'employeur pour les candidats fonctionnaires.

Les candidats définitivement admis seront préalablement à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- Copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité
- Extrait de l'acte de naissance n°13
- Certificats médicaux
- Deux photos d'identité.

Les dossiers doivent être adressés par voie postale à Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale de Bouzguene, service de gestion des ressources humaines de la commune de Bouzguene dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première parution du présent avis de recrutement dans la presse nationale.

## Cuisine

## Ratatouille aux merguez

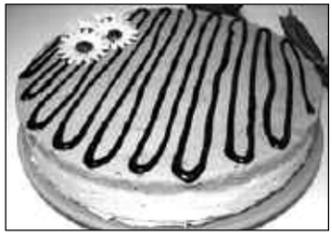


## Ingrédients :

500 g de tomates  
4 merguez  
2 poivrons  
4 œufs  
1 tête d'ail  
1 c. à café de concentré de tomate  
1 c. à café de mélange d'épices  
4 c. à soupe d'huile d'olive  
1 c. à café de harissa  
Sel, poivre

## Préparation :

Épépiner et émincer le poivron. Épépiner et concasser les tomates. Découper les merguez en rondelles. Ecraser l'ail, faire revenir les épices dans une poêle. Ajouter les tomates, les merguez, les poivrons et les oignons puis le concentré de tomates et la harissa. Mélanger et laisser réduire à petit feu. Casser les œufs sur les légumes, attendre que le blanc prenne et servir sans attendre



## Gâteau mousse glacé

## Ingrédients :

1 demi-litre de lait  
100 g de poudre de chantilly  
1 boîte de lait concentré sucré  
1 yaourt vanille

## Garniture :

1 c. à café de nescafé  
2 c. à soupe de cacao  
50 g de chocolat noir râpé  
Sirop de menthe  
Sirop de chocolat

## Préparation :

Mettre dans un récipient le lait et la poudre de chantilly, les monter avec le batteur électrique, ajouter le lait concentré et le yaourt, bien travailler l'ensemble jusqu'à l'obtention d'une mousse. Diviser la mousse en 3 parts égales.

Ajouter le cacao tamisé et le chocolat râpé dans l'une part et bien mélanger.

Faire fondre le nescafé dans quelques gouttes d'eau et l'ajouter à la deuxième part, bien mélanger. Ajouter peu à peu le sirop de menthe à la troisième part et remuer constamment jusqu'à ce que la mousse devienne verte. Tapisser un moule à manqué d'un film étirable, couvrir le fond du moule avec la mousse de nescafé, placer au réfrigérateur jusqu'à ce qu'elle ait presque pris, continuer la même opération avec les autres parts de mousse. Congeler pendant 6 heures. Retourner le

## PRÉPARATION DES VIANDES ET POISSONS

## L'atout saveur d'une bonne marinade

La marinade rendra vos viandes et vos poissons parfumés et tendres à souhait. Encore faut-il avoir les bons ingrédients et dosages pour une marinade réussie...

## Les ingrédients nécessaires pour une bonne marinade :

- Huile d'olive  
- Des herbes  
- Vinaigre ou citron

Toutefois, la marinade peut se faire avec d'autres aliments comme le miel, la moutarde ou du yaourt qui peuvent très bien accommoder vos viandes, poissons et autres aliments.

## Dosage :

Si rien n'est obligatoire, la tradition veut qu'il y ait autant d'huile d'olive que d'acide type vinaigre ou citron.



Après avoir bien mélangé le tout, il ne vous reste plus qu'à assaisonner avec le sel et le poivre puis à ajouter les herbes de votre choix.

## Conservation :

- Pensez à toujours bien recouvrir votre marinade afin

d'éviter les bactéries.

- Ne gardez pas le jus de la marinade dans laquelle vous avez fait macérer de la viande crue, mieux vaut être prudent.

- Comptez 15 minutes lorsque vous sortez votre marinade du réfrigérateur avant de débiter la cuisson.

- Évitez d'utiliser un plat en aluminium ou en cuivre pour votre marinade sous peine de voir vos aliments s'oxyder. Préférez un plat en verre, en céramique ou en acier pour une marinade réussie.

## Durée de la marinade :

Pour la viande, les avis divergent mais il faut compter entre une heure et 24 heures :

- Si vous aimez que votre plat soit bien imprégné de votre marinade, comptez en moyenne trois heures au réfrigérateur.

- Si vous souhaitez que votre viande soit bien tendre pour un barbecue, laissez votre marinade agir 24 heures avant de la cuisiner.

## CONSEILS UTILES

## Utilisation rationnelle de l'eau

Voici une liste regroupant les installations simples à monter ainsi que les bons réflexes à adapter pour économiser l'eau et agir de façon active à la préservation de notre planète.

## En cuisine

Pour ceux qui font leur vaisselle à la main utilisez les deux bacs d'eau (l'un pour le lavage et l'autre pour le rinçage).

Récupérer à l'aide d'une petite bassine placée dans l'évier toute l'eau utilisée ( pour se laver les mains, pour nettoyer la salade,...) et servez-vous en par exemple pour arroser les plantes de votre jardin ou de votre balcon

## Dans la salle de bain

Le stop douche (pour ceux qui n'ont pas de mitigeur) : système s'installant entre le robinet et le flexible de douche et permettant de stopper l'eau en conservant momentanément la température ce qui évite de devoir laisser couler l'eau pour retrouver la bonne température. Installer un réducteur de débit : système s'installant à la base du flexible de douche et permettant de diminuer le débit de l'eau tout en conservant la même pression. Coupez l'eau lorsque vous vous brossez les dents ou vous vous savonnez sous votre douche. Préférez prendre une douche plutôt qu'un bain car la douche consomme trois fois moins qu'un bain.

## Dans les toilettes



Vérifier de temps en temps qu'il n'y a pas de fuite dans votre cuvette. Pour les plus bricoleurs, vous pouvez rac-

corder l'évacuation du lave-main avec la cuve des WC ainsi l'eau servant à se laver les mains va directement dans le

## Astuces

## Prévenir les courts-circuits



Pour prévenir les courts-circuits, ne laissez pas le grille-pain, l'ouvre-boîte électrique, ou bien encore le mixeur, et même tout appareil électroménager branché après l'avoir utilisé.

## Tester la résistance des plats



Placez le plat vide au micro-ondes à la puissance maximale une minute. Si le plat est encore froid, utilisez-le en toute sécurité ! S'il est tiède, utilisez-le seulement pour quelques instants.

## Enlever une étiquette de prix sur un livre



Passez-y le fer, pas trop chaud et sans trop forcer. Allez-y tout en douceur, puis grattez de votre ongle l'étiquette de prix qui s'en ira sans effort et sans traces de grattage !

## Enlever du chewing-gum collé aux cheveux



Imbibez la mèche de cheveux avec de l'huile d'olive, frottez doucement puis passez le peigne. Ainsi décollés, les morceaux de chewing-gum se

# Mots Fléchés N°3379

|  |   |  |                                     |   |  |                              |
|--|---|--|-------------------------------------|---|--|------------------------------|
| déterraient<br>massacres               | divaguer<br>frappas<br>douce-<br>ment     | bonne<br>relation<br>mettrait<br>au fait     | détruisit<br>antique<br>nourrice    | mal<br>vétue                                | pétard<br>colère<br>classique                | union<br>mot de<br>bébé tétu |
| émana-<br>tion<br>bucale<br>riche      |   |  |                                     | partie<br>d'ère<br>pro-<br>messe            |  | théâtre<br>chanté            |
| mammi-<br>fère<br>nordique<br>estacade |   |  | bâtiment<br>carburant               |   | camelote                                     |                              |
| excep-<br>tionnelle                    |   |  | créatures<br>manche                 |   | rapport<br>de cercle<br>menais le<br>voilier |                              |
| eniambés                               |   | mouvement<br>coordi-<br>nation               |                                     | portion<br>sinque-<br>araignée              | resta<br>ouvert                              |                              |
| groupe-<br>cule<br>fanatisé            | greffe<br>art ali-<br>mentaire            |  | racontai<br>virtuose                |   |  |                              |
| très<br>dépouillé                      |   | masses<br>de pierre<br>vitrail de<br>façade  | tresser<br>femmes<br>goules         | métal de<br>vaisselle                       |  | transal-<br>pins             |
| laminage                               |   |  | séduit<br>enfan-<br>tillage         | supplions                                   |  | briserai                     |
| subsist-<br>terai                      | tombée<br>du jour<br>vin<br>espagnol      |  | volonté<br>bruit de<br>caisse       |   | pillage<br>proven-<br>ances                  | note de<br>diapason          |
| grande<br>école<br>bien<br>ajusté      |   | querriers<br>orientaux<br>en outre           |                                     | do de clé                                   | esprit                                       |                              |
|  |   |  | très per-<br>sonnelles<br>solitaire |   |  |                              |
| point de<br>gauche                     | couper<br>la lumière<br>signe de<br>rhume |  |                                     | porteur d'<br>hérité<br>piécette<br>à Tokio |  | c'est le<br>strontium        |
|  |   | croc<br>d'éta-<br>lier<br>la dame<br>du pavé |                                     | affir-<br>mation<br>sortis                  |  | sélection                    |
| fourreau                               | unité<br>électrique<br>équerre<br>double  |  | enjolivent<br>actinium<br>à l'amphi |   |  | Capone<br>pour ses<br>amis   |
| devenues<br>habiles                    |   | cèderai                                      |                                     |   | arçiles<br>de potier                         |                              |

|               |               |                        |                                    |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------------------|
| <b>SUDOKU</b> | <b>N°3379</b> | <b>SOLUTION SUDOKU</b> | <b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 3378</b> |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------------------|

|   |   |   |   |   |   |   |   |     |
|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|
|   |   | 7 | 3 |   |   |   |   | 6   |
| 8 | 3 |   | 7 |   |   | 1 |   |     |
|   |   |   | 8 | 9 | 1 |   |   |     |
|   |   | 9 |   |   |   | 4 | 6 |     |
|   | 5 |   |   |   |   |   | 7 |     |
|   | 6 | 1 |   |   |   | 5 |   |     |
|   |   |   | 1 | 2 | 7 |   |   |     |
|   |   | 2 |   |   |   | 9 |   | 4 8 |
| 6 |   |   |   | 3 | 2 |   |   |     |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 6 | 1 | 9 | 5 | 2 | 4 | 3 |
| 1 | 3 | 9 | 2 | 4 | 7 | 5 | 6 | 8 |
| 4 | 2 | 5 | 8 | 6 | 3 | 1 | 7 | 9 |
| 3 | 5 | 1 | 4 | 8 | 6 | 7 | 9 | 2 |
| 2 | 9 | 7 | 5 | 3 | 1 | 6 | 8 | 4 |
| 6 | 8 | 4 | 7 | 2 | 9 | 3 | 1 | 5 |
| 9 | 1 | 3 | 6 | 5 | 4 | 8 | 2 | 7 |
| 7 | 4 | 2 | 3 | 1 | 8 | 9 | 5 | 6 |
| 5 | 6 | 8 | 9 | 7 | 2 | 4 | 3 | 1 |

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | B | E | H | S | P | S |
| C | O | U | R | A | G | E |
| T | R | I | C | O | T | E |
| H | O | N | N | E | U | R |
| C | E | S | T | E | M | P |
| P | U | S | E | T | I | E |
| L | E | V | E | N | T | E |
| S | T | E | N | O | T | R |
| E | T | O | L | E | E | V |
| V | U | R | U | N | E | N |
| R | A | M | E | T | T | E |
| A | S | P | I | R | E | R |
| U | T | R | E | U | N | I |
| T | I | R | E | U | R | S |
| R | E | T | E | A | P | E |
| D | O | R | M | I | R | A |
| N | A | L | A | R | M | E |
| P | I | L | L | E | R | I |
| Q | U | E | L | E | T | O |
| G | U | E | P | O | T | E |
| E | S | Q | U | I | S | S |

# Première cryogénéisation en Chine

*C'est une première pour la Chine : un homme a fait don du corps de sa femme décédée à 49 ans pour une expérience de cryogénéisation. Plongée dans une cuve de 2.000 litres d'azote liquide, Zhan Wenlian pourrait peut-être un jour tenter d'être ranimée.*

Le projet peut sembler tout droit sorti d'un film de science-fiction, pourtant, il est bel et bien devenu réalité. Zhan Wenlian, une Chinoise de 49 ans décédée d'un cancer du poumon le 8 mai dernier pourrait peut-être "renaître" un jour de ses cendres. Comment ? Grâce à la cryogénéisation. En effet, des scientifiques chinois viennent de s'essayer à une expérience très particulière sur cette femme dont le mari a accepté de la porter volontaire. Gui Junmin, l'époux de la défunte avait fait part de leur désir commun de "rendre à la société" ce corps dont ils ont fait don à la science.

## Un corps refroidi à - 196°C

Au total, la procédure a duré près de 55 heures et s'est déroulée en plusieurs étapes indispensables au processus de



cryogénéisation. L'organisme de la défunte a d'abord été complètement vidé de son liquide sanguin. Les chercheurs l'ont ensuite remplacé par un cocktail mêlant des conservateurs et un antigel. "Lorsque l'on congèle des tissus, des cristaux de glace peuvent se former entre les cellules et les endommager. L'antigel prend la place de l'eau, ce qui minimise les dégâts", avait déjà expliqué Thierry Jaffredo, spécialiste des cellules-souches du Laboratoire de Biologie du Développement de l'Institut de Biologie Paris Seine.

Finalement, le corps est refroidi à une température descendant à -196 degrés Celsius et plongé dans une cuve remplie d'azote liquide, à hauteur de quelque 2.000 litres. C'est au sein des laboratoires du Yinfeng Biological Group, une société qui a fait de la préservation du corps humain sa spécialité, que cette technique de conservation a été élaborée. Le projet est toutefois le fruit d'un partenariat avec l'Université Shandong ainsi que la société américaine Alcor Life Extension Foundation, experte en matière de cryogénéisation.

Ace jour, 300 personnes ont fait déjà l'objet d'une cryogénéisation à travers le globe.

En novembre 2016, la cryogénéisation a déjà fait l'objet d'une décision historique au Royaume-Uni où un tribunal a autorisé une jeune fille de 14 ans atteinte d'un cancer en phase terminale et récemment décédée à se faire cryogéniser. Selon une étude, des centaines d'autres personnes seraient candidates pour en faire de même aux États-Unis mais le procédé reste très controversé.

## Wasp-12b, une exoplanète noire comme l'asphalte



Il y a du nouveau dans le cosmos. Quelque part dans la constellation du Cocher (de son nom latin Auriga), à près de 1.400 années-lumière de la Terre, vogue une exoplanète aux multiples particularités. Son nom : Wasp-12b. Ce n'est pas la première fois que les astronomes observent cet objet gazeux, dont la masse est 40 %

supérieure à celle de la planète Jupiter. Découverte en 2008, cette exoplanète fait l'objet d'observations depuis plusieurs années déjà. Une nouvelle particularité vient toutefois de s'ajouter à la liste de celles qui font de cette "Jupiter chaude" une exoplanète très spéciale. En analysant des données renvoyées par le télescope Hubble, les spé-

cialistes ont observé un astre complètement noirci, comme de l'asphalte frais".

Ce phénomène n'a pas manqué de surprendre la communauté scientifique puisque d'ordinaire, une planète est censée refléter la lumière qu'elle reçoit de son étoile. "Nous ne nous attendions pas à trouver une exoplanète si sombre", a indiqué Taylor Bell, chercheur à l'Université McGill. "La plupart des 'Jupiters chaudes' reflète environ 40 % de la lumière de leur étoile".

Grâce aux précédentes études, on sait que Wasp-12b se trouve en orbite autour d'une étoile similaire au Soleil, à une distance très proche, seulement 2 millions de kilomètres. Les astronomes s'attendaient donc à ce que l'exoplanète reflète une partie de la lumière mais il n'en est rien, selon les estimations, elle piège au moins 94% de la lumière qu'elle reçoit.

### Une exoplanète aux températures extrêmes

D'après l'étude publiée dans la revue

*The Astrophysical Journal Letters*, Wasp-12b afficherait ainsi un albédo - qui traduit le pouvoir réfléchissant d'un corps - à peine (géométrique) de 1,4. Pour les scientifiques, l'explication se trouve dans les conditions qui règnent sur l'exoplanète : au niveau de son côté éclairé, la température monte jusqu'à 2.500 degrés Celsius et jusqu'à 1.100°C du côté non-éclairé. Une nette différence qui permet aux scientifiques de constater que les transferts de chaleur ne s'effectuent pas ou pas assez pour homogénéiser les températures.

De fait, l'astre est tellement chaud du côté éclairé que les molécules ne peuvent s'y former, aboutissant à une atmosphère sans aucun nuage pour faire barrage à la lumière environnante. Ainsi, cette dernière s'immisce en continu et se voit finalement absorbée par les atomes d'hydrogène de l'exoplanète puis convertie en chaleur.

Plusieurs Jupiters chaudes ont déjà été identifiées mais Wasp-12b n'est pas la seule à voir son albédo étudié.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

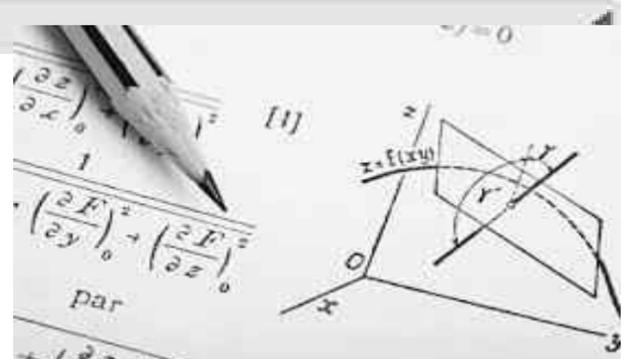
### Algèbre

Inventeur : Al Khawarizmi

Date : 830

Lieu : Ouzbékistan

Originaire d'Ouzbékistan, son nom a donné naissance au mot "algorithme". Celui que ses contemporains appelaient le père de l'algèbre, est célèbre pour son apport colossal aux mathématiques. On lui attribue notamment la transposition qui a causé bien des cauchemars aux écoliers soucieux de venir à bout de leurs équations.



### LES SIMPSON PREMIER AMOUR



20h55



Marge propose à Homer de fêter la Saint-Valentin d'une façon inhabituelle : Homer passera un peu plus de temps avec son fils alors que Marge se consacrera à sa fille. Alors que ces dernières dînent ensemble au restaurant, la jeune Lisa a un véritable coup de cœur pour un garçon Nick...

### CHEVALLIER ET LASPALÈS : VOUS REPRENDRÉZ BIEN QUELQUES SKETCHES ?



20h55



Le duo comique propose un florilège de sketches, inédits ou déjà cultes. Caricaturant à merveille le Français moyen, râleur et mesquin, les deux humoristes partagent le même goût pour l'absurde et l'ironie. La carte bancaire, le GPS, les critiques cinématographiques et les débats à l'Assemblée nationale sont quelques-unes de leurs nouvelles cibles. Sans oublier les séquences qui ont fait leur succès parmi lesquelles « Le Train pour Pau » avec la désormais célèbre phrase « C'est vous qui voyez ! ».

### ON N'EST PAS COUCHÉ



20h55



Les invités se succèdent pour évoquer leur parcours et leurs projets : Laurent Ruquier et ses deux collaborateurs, Christine Angot et Yann Moix, commentent leurs propos. Christine Angot apporte un nouveau ton et une nouvelle approche des interviews. Bien rodé à l'exercice, Yann Moix, observateur attentif de la vie culturelle, se montre tantôt séduit, tantôt critique face aux confidences des personnalités. Qu'ils soient issus du monde politique, des lettres, du théâtre, du cinéma ou du sport, les hôtes de Laurent Ruquier réagissent de leur côté aux questions posées par les deux duettistes. Les quelques moments de vifs débats qui animent les discussions sont vite aplanis par le tact et la bonne humeur légendaires de Laurent Ruquier.

### COMMISSAIRE MAGELLAN



20h55

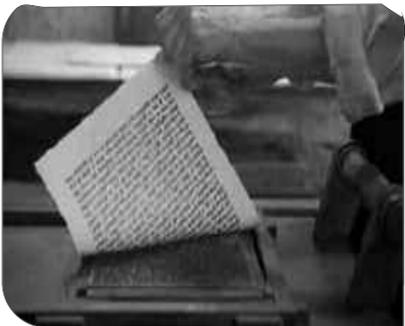


Lorraine Fabian, une créatrice de bijoux, est assassinée peu de temps après un spectacle de danse durant lequel la jeune Sybille portait ses créations. Sur les lieux du crime, le commissaire Magellan rencontre Sybille, mais également Amaury, son père, un notable de Saignac. Ce dernier l'oriente vers Zacharie, un repris de justice qui travaillait le soir du meurtre comme serveur. Il s'agit en fait du véritable père de Sybille.



## LA SELECTION DU MIDI LIBRE

### GUTENBERG, L'AVENTURE DE L'IMPRIMERIE



20h55



L'invention de l'imprimerie à caractères mobiles, au XVe siècle, a révolutionné la diffusion du savoir dans le monde. Mêlant enquête historique dans toute l'Europe, reconstitutions et analyses des premiers ouvrages imprimés, entre autres, le document revient sur sa genèse ainsi que sur le parcours de son inventeur : Gutenberg. Son projet a non seulement bouleversé la production du livre, mais aussi les conventions commerciales de l'époque.

### LA GRANDE MARCHÉ DES DINOSAURES

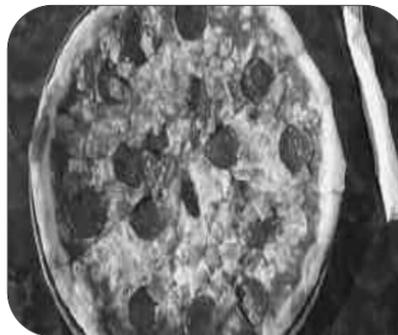


20h55



Il y a 70 millions d'années, l'Arctique ne ressemblait en rien aux terres gelées que l'on connaît aujourd'hui. Les étés y étaient chauds et la végétation foisonnante, offrant aux nombreuses espèces de dinosaures lumière, chaleur et nourriture à profusion. Mais, chaque année, à l'arrivée de l'hiver, les troupeaux d'edmontosaures devaient, pour survivre, parcourir 1500 kilomètres vers le sud, à la recherche de régions plus accueillantes et fertiles. Entièrement réalisé en animation 3D, le film retrace l'épopée du jeune Edmon au cours de sa première et périlleuse migration.

### CAUCHEMAR EN CUISINE



20h55



Le chef Philippe Etchebest se rend à Saint-Quentin, en Picardie, pour venir en aide à Bruno. Six mois plus tôt, celui-ci a repris un restaurant dans lequel il avait ses habitudes. Malheureusement, depuis qu'il est aux commandes de l'établissement, le chiffre d'affaires ne cesse de baisser. Philippe Etchebest ne va pas tarder à comprendre d'où vient le problème. Gérant d'une entreprise dans le bâtiment, le nouveau patron n'a aucune expérience dans le domaine de la restauration. Un manque de connaissances qui ne le rend pas crédible auprès de Corentin, son serveur, mais surtout de Sébastien, son chef de cuisine qui n'en fait qu'à sa tête. Entre l'état de saleté des fourneaux et la qualité des plats servis en salle, Philippe Etchebest va avoir fort à faire.

### DANSE AVEC LES STARS



20h55



Pour cette huitième saison, Jean-Marc Généreux, Fauve Hautot et Chris Marques ont accepté de remplir pour constituer le jury, rejoints par Nicolas Archambault. Chaque semaine, ils évalueront et commenteront les prestations des candidats : Arielle Dombasle, Sinclair, Camille Lacourt, Tatiana Silva, Elodie Gossuin, Vincent Cerutti, Hapsatou Sy, Agustín Galiana, Joy Esther et Lenni-Kim. Chaque personnalité est guidée par un danseur expérimenté. Comme chaque année, aucun duo ne sera éliminé à la fin de cette première soirée, mais les notes seront additionnées à celles de la prochaine émission.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# LOU

## UN 1<sup>ER</sup> ALBUM ÉPONYME

*Découverte dans The Voice Kids en 2016, Lou a organisé un showcase dans les locaux de Sony Music à Paris où ses fans ont eu la chance de découvrir en exclusivité ses nouveaux*

*sons. Révélée dans la saison 3 de The Voice Kids en 2016 Lou, âgée de 13 ans seulement, débarque avec son premier album éponyme. La jeune fille*

*a déjà sorti un single "Toutes les chances du monde", mais elle a également chanté le générique de la série "Demain nous appartient" et "Miraculous, les aventures de*



### ALIZÉE

**ELLE A DÉCIDÉ D'ARRÊTER LA CHANSON**  
Après l'ouverture de son Studio de danse Lyonnnet à Ajaccio, Alizée sent que sa place n'est plus dans les bacs. L'artiste vient d'annoncer qu'elle quittait le monde de la chanson.

### WENDY BOUCHARD

#### JEUNE MAMAN ÉPANOUIE

Wendy Bouchard est devenue maman pour la première fois en août dernier. La journaliste de 37 ans se dit très épanouie dans ce nouveau rôle au côté de sa petite Lily.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05h20 |
| Dohr    | 12h35 |
| Asr     | 15h49 |
| Maghreb | 18h16 |
| Icha    | 19h39 |

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

# CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES ENFANTS SCOLARISÉS

Une campagne de sensibilisation aux dangers des accidents de la route et à l'importance de respecter le code de la route a été lancée, jeudi à Alger, par le Centre national de prévention et de sécurité routière.

"La moitié des victimes des accidents de la route sont des piétons et ce en raison du non-respect du code de la route et le facteur humain étant à l'origine de 95 % de ces accidents", a déclaré à la presse le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière, Ahmed Naït El Hocine, en marge du lancement de la campagne au complexe sportif de Kouba.

"250 décès et 4.000 blessés ont été enregistrés pour la tranche d'âge des 5-15 ans" durant l'année scolaire 2015-2016, ce qui exige l'intensification des efforts et initiatives visant à sensibiliser les enfants, notamment en milieu scolaire, à l'importance de respecter le code de la route.

Dans le cadre de cette campagne destinée aux enfants scolarisés, des supports sur la



prévention routière seront distribués aux écoliers, en sus de cours théoriques et pratiques sur la conduite qui seront dispensés à l'occasion, a indiqué le même respons-

able, ajoutant qu'il sera procédé à la consécration d'espaces virtuels sur les accidents de la circulation.

M. Naït El Hocine a mis en avant les

efforts consentis par les différents secteurs concernés pour faire face à la violence routière grâce auxquels le nombre de blessés a reculé, selon les dernières statistiques du centre pour les 8 premiers mois 2017 qui font état de 17.333 accidents de la route ayant fait 2.517 morts et 25.426 blessés.

Ainsi, le nombre d'accidents a reculé par rapport à la même période de 2016, avec un taux de (-14,81 %), contre des taux respectifs de (-10,65 %) et (-18,94 %) pour les morts et blessés.

Concernant le permis de conduire électronique et biométrique, il a indiqué que son lancement était prévu pour la fin 2017, mais son entrée en vigueur se fera progressivement durant le premier semestre 2018. A une question sur l'imposition d'amendes aux piétons en cas de non-respect du code de la route, le même responsable a indiqué que cette mesure serait difficile à appliquer, soulignant toutefois l'importance d'intensifier l'action de sensibilisation.

## SAHARA OCCIDENTAL

# LE PROCÈS DU GROUPE DE GDEIM IZIK ÉTAIT "INIQUÉ"

Le procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik était "inique" et répondait "à des fins politiques", ont affirmé deux observatrices internationales dans leurs rapports, ajoutant que les aveux des accusés avaient été obtenus "sous l'effet de la torture".

Le rapport de Tone Sorfonn Moe, présente au procès, intitulé "Le procès 2017 des prisonniers politiques du Sahara occidental" (279 pages), et celui de la militante pour les droits de l'Homme, Isabel Lourenço, sous le thème "Cas Gdeim Izik" (277 pages) dont l'APS a reçu jeudi une copie de chacun, ont évoqué le déroulement du procès politique, la

torture et l'absence de preuves suffisantes contre les accusés. Selon les deux rapports, le tribunal de l'occupant marocain avait prononcé en juillet dernier des peines allant jusqu'à la perpétuité contre des militants sahraouis "défendant l'indépendance du Sahara occidental conformément au droit international".

Les militants sahraouis ont été arrêtés en 2010 à l'issue de manifestations de protestation contre la tentative marocaine de démantèlement par la force du camp de Gdeim Izik au Sahara occidental.

L'observatrice norvégienne, Tone Sorfonn Moe, a indiqué dans son rapport que le "droit international et la suprême-

matie de la loi n'ont pas été respectés dans le procès dudit groupe", faisant remarquer que le "rapport du médecin légiste n'a été soumis ni au tribunal ni au collectif de défense".

Les avocats "n'ont pas été informés des circonstances des prétendus assassinats", a-t-elle ajouté.

Selon l'auteur du rapport, il y a des "indices clairs" montrant que "les 23 détenus sahraouis ont été torturés en prison", se référant aux déclarations de plusieurs avocats en audience. Elle a ajouté dans ce contexte que les "détenus sahraouis ont signé des aveux sous la torture" et subi entre autres des privations de sommeil, le viol et la gégène.

## BANQUE MONDIALE

# RABAH AREZKI NOMMÉ ÉCONOMISTE EN CHEF

L'expert algérien, Rabah Arezki, a été nommé économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) en remplacement du Sri-Lankais, Shanta Devarajan.

Ancien chef de l'Unité des matières premières du Département des études du FMI, Rabah Arezki a traité divers sujets dont l'énergie, les matières premières, la macroéconomie internationale et l'économie du développement.

Il a conduit et participé à plusieurs missions en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. M. Arezki est, en outre, associé non résident du prestigieux Think Thank américain, Brookings Institution et de l'Université d'Oxford.

Cet expert, qui a pris ses fonctions mardi au sein de la Banque mondiale, a publié un grand nombre d'articles dans des publications revues par un comité de lecture spécialisée, et coécrit plusieurs livres et éditions spéciales de revues

universitaires.

Il est également rédacteur en chef du Research Bulletin du FMI et rédacteur associé de la Revue d'économie du développement.

M. Arezki est titulaire d'une maîtrise es sciences de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris (France) et d'un PhD de l'institut universitaire européen de Florence (Italie).

## ACCUSÉE D'ÊTRE "ANTI-ISRAËLIENNE" LES ÉTATS-UNIS QUITTENT L'UNESCO

Les États-Unis ont annoncé, jeudi 12 octobre, leur retrait de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), accusant l'institution d'être "anti-israélienne". Peu après l'annonce du retrait américain, l'État hébreu avait salué le début d'une "nouvelle ère aux Nations unies : celle où quand on pratique la discrimination contre Israël, il faut en payer le prix". Washington conservera toutefois un statut d'observateur en lieu et place de leur représentation à l'agence onusienne sise à Paris, a précisé le département d'État américain. Le retrait ne sera effectif qu'à compter du 31 décembre 2018, conformément aux statuts de l'Unesco, a-t-il ajouté : "Cette décision n'a pas été prise à la légère, et reflète les inquiétudes des États-Unis concernant l'accumulation des arriérés à l'Unesco, la nécessité d'une réforme en profondeur de l'organisation, et ses partis pris anti-israéliens persistants."

Washington avait prévenu, début juillet, de son intention de réexaminer ses liens avec l'Unesco après sa décision de déclarer la vieille ville de Hébron, en Cisjordanie occupée, "zone protégée" du patrimoine mondial. Cette décision, qualifiée d'"affront à l'histoire, discrédite encore plus une agence onusienne déjà hautement discutable", avait alors déclaré l'ambassadrice américaine à l'Onu, Nikki Haley.